Venez contribuer aux propositions de redressement de la ville – Un livre est ouvert en mairie pour y déposer vos commentaires – vous pouvez également nous écrire ou laisser vos commentaires à cette adresse : concertation@essert.fr ou depuis le site de la ville essert.fr dans l'onglet "concertation".

1 3

:oncertation - Mairie Essert

)e: essert <redirectionessert@gmail.com>
nvoyé: vendredi 15 janvier 2021 21:47
\: Concertation - Mairie Essert
)bjet: essert "Augmentation taxe foncière"

)e : Donzé Johanna <johanna.donze@gmail.com> Objet : Augmentation taxe foncière

:orps du message :
lonjour
e prends connaissance de vos mesures liées à la concertation. Et je souhaite vous faire part de ma consternation
uand je vois la deuxième ligne « augmenter les impôts de la taxe foncière ». Les montants sont déjà exorbitants. Et
os proches, amis ou familles habitants du territoire sont à chaque fois choqués des montants que nous devons
ayer. Pratiquement 1800€ de notre côté. J'espère qu'une autre solution sera trouvée et que les Essertois ne
levront pas payer les frais d'une mauvaise ancienne gestion. Bien cordialement

-
:et e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: dimanche 17 janvier 2021 15:04
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation plan de redressement financier"

De : Marazzato Jacopo <marazzato.belfort@gmail.com> Objet : Concertation plan de redressement financier

Corps du message :
OUI:
-Renégocier la dette
-Revoir les tarif aux usager
-Mettre en place la taxe sur l'énergie

NO:
Augmenter les impôt de la taxe foncière

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

2

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: dimanche 17 janvier 2021 12:19
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Redressement financier de la commune"

De : Thierry VENANT <thierry.venant@wanadoo.fr> Objet : Redressement financier de la commune

Corps du message :
Bonjour,

J'ai lu avec beaucoup d'attention "LE FOCUS" et les options envisagées pour "sauver" Essert

Essert est victime de l'incompétence et de la mégalomanie d'un maire du passé (je pointe du doigt la Mairie-médiathèque bien disproportionné au regard de la taille de la commune). Son successeur n'a, semble-t-il, pas sur réduire significativement la dette et il nous a laissé croire que tout aller bien pendant 2 mandats.

On nous a trompé, et il vous revient, à vous, d'essayer de redresser la situation.

Pour une commune, il est aisé de faire des dépenses inconsidérées pendant des décennies. Les banques et les pouvoirs publics donnent toujours leurs accords, puisqu'en dernier recours, les contribuables seront "toujours" là pour éponger les dettes...

Avant de détailler vos options, il me semble qu'il en manque une.

En effet, si la commune d'Essert est dans une situation dramatique, c'est parce qu'il y a un peu moins de 20 ans, les services de l'état ont failli dans leur mission. En effet, il aurait fallu, à l'époque, empêcher un maire de faire construire cette mairie-médiathèque disproportionnée au regard de la population et surtout disproportionnée au regard des finances de la commune. Comme il me semble difficile de poursuivre pour incompétence l'équipe de l'époque, je pense qu'il peut être judicieux de porter "plainte" contre l'état et sa représentation en local pour non-conseil à une équipe municipale dépassée par la mégalomanie de son maire. Ce serait ainsi l'occasion de mettre l'état et sa représentation en local devant ses responsabilités et peut être d'avoir un levier "plus important" pour renégocier une dette ou des délais... Nota : il me semble difficile, voire impossible de retrouver un équilibre financier dès 2021, alors autant avoir un délai supplémentaire...

Concernant vos options :

1: Faire un autre lotissement : Je ne suis pas assez compétent pour émettre un avis

2 : Augmenter les impôts de la taxe foncière :
Essert est déjà une des communes les plus taxées du département. Même si certains taux sont stables depuis des années, la valeur de la base locative augmente chaque année et, il me semble, plus que le coût de la vie. De fait l'imposition des essertois augmente.
Et je n'ose évoquer l'augmentation de l'intercommunalité de 2020... Vous évoquez la baisse de la taxe d'habitation (pas encore d'actualité pour tous) pour justifier une augmentation.
Les citoyens ont raison de penser qu'il y a un piège dans cette suppression, et vous êtes en train de l'ouvrir... Et ce serait la double peine pour ceux qui payent (et ils sont nombreux à Essert les propriétaires dans ce cas) encore la taxe d'habitation.
Vous avez été élus et vous avez acceptez la mission. S'il vous plait, ne basculer pas dans la facilité pour gommer les erreurs de vos prédécesseurs...

3 : Augmenter les impôts de la taxe d'habitation : en attente de la compensation pour la commune

4 : Obtenir plus de dotation de l'état
Je pense qu'il faut creuser de ce côté-là. Comme dit plus haut, si on est dans la situation actuelle, c'est en partie dû aux failles de l'état il y a 20 ans. Il faut mettre l'état devant ses responsabilités et accorder à Essert une dotation à la hauteur des manquements (de conseil) de l'état...

5 : Faire venir plus d'entreprises à Essert Même si les contributions fiscales sont captées par l'intercommunalité, l'image d'Essert comme une des communes les plus chères du département ne pousse pas à venir s'y installer...

6 : Faire un nouvel emprunt (voir option 7)

7 : Renégocier la dette
C'est effectivement la solution à envisager. Les taux sont très bas en ce moment, les particuliers renégocient à tour de bras, donc pourquoi pas la commune.
Si vous me dites que l'équipe précédente ne l'a pas fait, il faut les traiter de vrais incompétents... Si cela suffit pour redresser la situation comme vous l'écrivez, alors bravo. Vous et votre équipe seraient les sauveurs d'Essert...

8:Revoir les tarifs des usagers
Je vous rejoins sur le fait qu'il faut une juste tarification.
Mais la crise sanitaire a perturbé de nombreuses activités et mis à mal aussi la situation financière de certains (chômage partiel). Il faut en tenir compte jusqu'à ce que nous retrouvions une situation et une vie normale...

9 : Faire des économies de fonctionnement Effectivement, quand on n'a pas de "sous", faut faire des économies... Si l'équipe précédente, malgré une situation financière précaire, a revalorisé au-delà du raisonnable et instauré des primes "non justifiées", il faut le dénoncer fermement...

10 : Faire des économies sur les investissements : RAS

11 : Construire un nouveau groupe scolaire S'il y a 20 ans, la commune avait investi dans un groupe scolaire au lieu d'une mairie-médiathèque...

12 : Mettre en place la taxe sur l'énergie C'est un impôt !
D'après mes recherches sur internet, le coût serait faible, et je doute donc que cela redresse significativement l'équilibre financier de la commune.
Mais si c'est pour sauver la planète, pourquoi pas...

13 : Adapter les services aux usagers : RAS

14 : Mutualiser nos dépenses avec d'autres communes Je pensais que l'intercommunalité répondait à ce besoin...

15 : Vendre le patrimoine communal : pas d'avis

Conclusion : Sur toutes vos propositions, je n'en garde que 4 (dont aucune ne pénalise les contribuables). Les raisons et motivations ont été expliquées précédemment... Et je propose de porter plainte contre l'état et sa représentation en local pour non-conseil à une équipe municipale dépassée par la mégalomanie de son maire il y a 20 ans.

4 : Obtenir plus de dotation de l'état
7 : Renégocier la dette
8:Revoir les tarifs des usagers
9 : Faire des économies de fonctionnement

Dans vos choix définitifs, n'oubliez pas que nous visons une crise sans précédent (crise sanitaire et crise économique tant pour les petits commerces que pour la grosse industrie belfortaine).

Merci de m'avoir lu jusqu'au bout

Cordialement

Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

MAIRIE d'ESSERT

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: lundi 18 janvier 2021 12:06
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "avis sur la concertation d'augmentation des impôts"

De : Kuntz Philippe <kuntz.philippe@orange.fr> Objet : avis sur la concertation d'augmentation des impôts

Corps du message :
Bonjour,
Je pense qu'au niveau des impôts locaux, nous sommes déjà pris à la gorge. Effectivement, avec un salaire moyen de maîtrise, je pense que nous sommes arrivés au maximum de ce que l'on peut nous demander. Avec une taxe d'habitation et une taxe foncière de plus de 1800,00 euros chacune.
Je pense qu'avec des augmentations supplémentaires nous envisagerions, certes à contre cœur, à quitter Essert pour vivre dans une commune où nos économies ne passent pas dans les impôts locaux.

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

Concertation - Mairie Essert

De: viviane.hartmann@yahoo.fr
Envoyé: lundi 18 janvier 2021 12:32
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: Avis sur le redressement fiscal d'Essert

Bonjour,
Suite à la lecture de l'article sur l'est républicain du 18 janvier, je tiens à vous faire part de mon avis.
Habiter Essert coûte très cher! Nous sommes une des communes les plus chères en terme de pression fiscale. Je paye actuellement environ 4500 euros de taxe foncière et d'habitation. C'est énorme !
Il est hors de question que les habitants subissent les égarements des municipalités précédentes.
Je propose donc de renégocier les
Prêts en cours voire de réduire les frais de fonctionnement de notre commune.
Taper dans le porte-monnaie des Essertois n'est plus possible ! Trop c'est trop!
Une habitante excédée.

Envoyé de mon iPhone

Concertation - Mairie Essert

De: delphine py <delphinepy77@gmail.com>
Envoyé: lundi 18 janvier 2021 18:05
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: Notre opinion plan redressement

Bonjour,
Nous avons pris note de votre plan de redressement de la commune.
Sur le point de l augmentation de la taxe foncière nous vous faisons part de notre mécontentement si vous validez cette solution car nous trouvons inéquitable que les propriétaires subissent cette augmentation par rapport aux locataires qui ne seront pas touchés et qui habitent la commune.
Ne trouvez vous pas cela injuste ?
Cordialement
Yann et Delphine Py

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: mardi 19 janvier 2021 10:53
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation"

De : Petitlaurent Isabelle <isabelle.petitlaurent@neuf.fr> Objet : Concertation

Corps du message :
Bonjour,

Je souhaite apporter mon commentaire par rapport à la concertation sur les finances... bien que le choix soit au final limité et déjà orienté. Je suis très favorable à la mise en place d'économies sur des services non essentiels (ex : fêtes et cérémonies), mais je ne pense pas que l'augmentation des impôts fonciers soit une bonne solution. Il s'agirait d'une double peine pour la majorité des Essertois :
1- Essert compte une forte proportion de CSP ++ (15% de cadres et 16,5% de professions intermédiaires, chiffres Insee 2017). Ce sont des ménages qui, pour la plupart, sont encore assujettis à la taxe d'habitation (qui n'a cessé d'augmenter !). Ils devront encore mettre la main au portefeuille pour la taxe foncière, qui augmente elle aussi chaque année (inflation, augmentation régulière des parts Grand Belfort et Département).
2- Sur 3.303 Essertois, 2.325 sont propriétaires de leur logement (chiffres Insee), soit l'immense majorité. Cette augmentation aurait donc un impact non négligeable sur quasiment l'ensemble des foyers, 951 seulement étant locataires. A noter par ailleurs que la situation sanitaire a de fortes conséquences aussi sur les ménages : chômage partiel, baisse de revenus, voire perte d'emploi, qui se traduisent par une baisse des revenus et des difficultés sociales supplémentaires. Enfin, 35 % des Essertois sont retraités et, là encore, les pensions ne sont pas revues à la hausse.
Bref, quelle que soit la catégorie sociale, l'augmentation des impôts fonciers touchera fortement la majeure partie des Essertois et peut en fragiliser beaucoup.
Je rappelle également que dans la couronne belfortaine, Essert est l'une des communes qui a la plus forte pression fiscale après Belfort, mais sans bénéficier des équipements belfortains.

Je suis pour ma part plus favorable à une réorganisation à l'échelle intercommunale pour mettre en commun des services et réduire les frais. Mais également pour une revalorisation des tarifs municipaux pour les personnes extérieures à la commune. Pour le multi-accueil par exemple, il n'y a que 0,20 € de différence de coût pour une personne habitant hors Essert. Priorité doit être donnée aux Essertois, qui paient leurs impôts sur la commune, d'autant que les extérieurs peuvent pénaliser les locaux en prenant des places en crèche ou centre de loisirs, dont la capacité d'accueil est déjà tendue.

Quant à la taxe sur l'énergie, il serait bon de savoir qui elle concerne et quel serait son impact. Là encore, s'il s'agit de ponctionner encore davantage les habitants, pour les raisons évoquées plus haut, je ne pense pas que ce soit une bonne idée.

La renégociation des prêts est capitale, d'autant que les taux sont historiquement bas.

Voici mes réflexions. En espérant qu'elles pourront aider dans la prise des décisions à venir.
Sincèrement,
Isabelle Petitlaurent

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: mardi 19 janvier 2021 21:40
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation"

De : Adèle Forgeot <adelou78@hotmail.com> Objet : concertation

Corps du message :
Bonjour

J ai lu votre projet et j aurai 2 remarques:
- l augmentation de la taxe foncière me paraît injuste. En effet, tous les essertois profitent aux mêmes niveaux de la municipalité, il n est donc pas juste que seuls les propriétaires soient mis à contribution. Ces derniers n ayant pas forcément plus les moyens que les autres. Je pense en particulier aux retraités, il y en a beaucoup dans mon quartier.
- concernant l'augmentation des tarifs du centre de loisir, pourquoi pas mais il faut veiller à ne pas finir plus cher que les autres communes ou que les établissements privés.
- je trouve bizarre qu aucune réduction des dépenses à court terme ne soit proposées....quand un ménage a des difficultés financières, il réduit son train de vie. Cela ne se fait pas sans difficulté forcément mais c est un mal nécessaire.

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Durant douze longues années, l'ancienne municipalité a dû faire face à cette problématique de la dette laissée en héritage par l'équipe municipale Bertrand Grandjean à savoir 4 856 600 Euros principalement pour la réalisation de la nouvelle Mairie.
Durant ces douze années, la commune n'a pourtant pas cessé de vivre. De nombreuse réalisation ont été effectuées.
Par une gestion rigoureuse et une bataille de tous les instants, le Maire et son équipe ont su aller chercher les fonds nécessaires sans pour cela augmenter les prélèvements.
Aujourd'hui, à peine élue, la nouvelle municipalité envisage de se servir du levier le plus facile à actionner pour équilibrer le budget, en l'occurrence :
"Augmentation de la taxe foncière, augmentation des tarifs des services aux usagers, instauration de la taxe sur l'énergie, à laquelle nous étions farouchement opposés".
Et pour finir, la renégociation des prêts.
Cette option avait en son temps été envisagée et étudiée mais finalement repoussée car le gain s'est révélé nul et même négatif.
Dans le même temps, la nouvelle équipe municipale, pour des raisons électorales va se priver de ressources importantes en refusant d'aménager la zone des grelots qui, avait pourtant recueilli il y a quelques temps l'assentiment du maire actuel.
La commune va donc se priver de taxes d'aménagement et taxes foncières qui auraient largement permis d'équilibrer les finances.
Mais, une promesse est une promesse et les gens qui se sont si violemment opposés à l'aménagement de la zone des grelots ne pourraient tolérer une volte-face du maire en la matière.
Il est triste de constater que l'intérêt particulier prime sur l'aspect collectif et qu'une petite poignée de gens influe avec égoïsme et intransigeance sur la destinée de notre commune.
<u>En conclusion</u> : la qualité d'un vrai gestionnaire est d'œuvrer à la recherche et la mise en application de moyens à générer des rentrées fiscales pour la commune, sans impacter financièrement ses habitants.
D'autres sources existent encore faut il y réfléchir et travailler à les définir.

MAUD ZURCHER
Matthieu RETAUX
Gérard PARIS
YVES GAUME

Ville D'ESSERT

LE FOCUS : Concertation pour le plan de redressement financier d'ESSERT
Publier le 15 janvier 2021

FACEBOOK

Commentaires :

Mart Ine Clear : **17/01/2021**
« Augmentation modérée : rien que ces 2 mots font peur 😨😨😨😨😨 »

Brigitte Muller : **17/01/2021**
« Si augmentation de la taxe foncière elle doit être proportionnel aux services rendus être isolé veut dire peu de services »

Anne So Land : **18/01/2021**
« Et pourquoi ne pas baisser les indemnités des élus ?! Certains élus sur des communes sont mêmes bénévoles »

Tonia Brunelle : **17/01/2021**
« Pourquoi ne pas faire payer les fautifs plutôt que nous administrés qui sommes déjà assommés par la taxe foncière et pour Bon nombre qui ne verront pas la taxe d'habitation supprimée de si tôt

Johanna Donzé : **15/01/2021**
« Nubuk Kaikou « augmenter la taxe foncière » au secours 😨😨😨. C'est pas comme si c'était déjà énorme... Ville d'Essert 😒 »

Jb Jb : **16/01/2021**
« **Johanna Donzé** ben augmenter les taxes foncières de essert c'est la solution!!!!! Et encore une fois il n y a que les proprio qui payent et aucun cas'os vu qu il n y'a plus de taxe d hab!! »

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

Arthur Jack : **15/01/2021**

« Vous avez pas l'impression que la pression fiscale est déjà monstrueuse à Essert ? Entre la taxe d'aménagement à un taux record, et les TF et TH parmi les plus élevées du territoire, ça me paraît pas être une bonne idée. Comment font donc les autres communes du territoire qui ont pourtant des taux d'imposition plus faibles pour boucler leur budget ? »

Chris Sorrento : **15/01/2021**

« **Arthur Jack** c'est simple les autres communes n'ont pas eu de précédent Maire qui ont dilapidé l'argent malgré les avertissements... Si vous auriez été présent lors des deux réunions publiques concernant l'audit sur les finances vous en auriez beaucoup appris sur la gestion de la commune durant les 15 années précédentes... »

Huu Tuan : **15/01/2021**

« **Chris Sorrento** tellement facile de rejeter la faute sur ceux qui ne sont plus là. Taxer davantage les contribuables est toujours la solution la plus facile et la plus lache... »

Arthur Jack : **15/01/2021**

« **Chris Sorrento** ils sont disponibles en ligne ces audits ? Et ça n'empêche qu'étant nouvel habitant à Essert, on a déjà l'impression de se faire tondre avant d'avoir encore pu profiter des frastructures de la commune, alors la perspective de les voir augmenter... Et la suppression de la TH n'est pas encore effective pour tout le monde. »

Super fan

Eco Essert : **16/01/2021**

« Arthur Jack https://www.youtube.com/watch?v=BYXhrTM0RVg »

YOUTUBE.COM

15 JUILLET 2020: réunion de l'état des finances publiques...

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Lét Titia Lo : **16/01/2021**

« Suppression de la TH : Perso je la paie encore et elle augmente d'années en années ☹ »

Arthur Jack : **16/01/2021**
« **Eco Essert Chris Sorrento** de ce que je retiens de la vidéo c'est plus un problème de masse salariale que de niveau d'impôt trop bas... Mais 2 minutes de vidéos pour résumer un audit ça me paraît plus que synthétique 😐 »

Huu Tuan : **16/01/2021**
« **Arthur Jack** les chiffres, on leur fait dire ce qu'on veut... »

Valérie Gilbert : **16/01/2021**
« Peut-être que l'on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut, mais on ne fait pas dire ce que l'on veut ni au préfet ni au directeur général des finances publiques... »

Arthur Jack : **16/01/2021**
« **Valérie Gilbert** je remet pas en cause l'état des finances de la commune, je pense simplement qu'il serait bien de trouver d'autres leviers que l'augmentation de la fiscalité locale, eu égard au niveau déjà extraordinaire (et pas dans le bon sens du terme) de celle ci. Et ça pourrait être bien en terme de transparence d'avoir accès :
- au fameux audit KPMG sur lequel semblent s'appuyer les propositions de l'équipe municipale »
- aux cr des derniers conseil municipaux, ces derniers n'ayant pas été publiés en ligne depuis celui de juin 2020

Anne So Land : **16/01/2021**
« Augmentez les impôts fonciers va faire dégringoler la valeur des maisons de la commune. Elles deviendront invendables ! »

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Anne So Land : **15/01/2021**
« Y'a d'autres solutions que de taxer les habitants alors que Essert est deja très élevé... Baisser les charges, vendre les bijoux de famille comme on dit, mutualiser les couts d'entretien avec des communes voisines... »

Valérie Gilbert : **16/01/2021**
« Vendre les bijoux de famille vous dites??? Mais il n'y a plus rien à vendre..Ils ont déjà tout vendu, au point que les associations font leurs activités dans les sous-sol de la mairie. »

William Rei : **16/01/2021**

« Une nouvelle fois une réaction plus qu'attendue ... dès qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses on sanctionne les habitants de la communes. Pourquoi devrait on payer pour les précédents élus et Maire, si toutefois la dérive vient bien d'eux !?
Pourquoi ne pas aller de l'avant en arrêtant de rejeter la faute sur les autres.
Pourquoi encore payer plus d'impôts et toujours plus d'impôts !? C'est un cercle vicieux et certains en paieront le prix fort...
Cela va faire maintenant un an que nous faisons des efforts entre confinement, chômage, perte d'emplois... et nous devons encore payer les pots cassés !?
C'est à ça que servent nos petites économies!?
Moi je crois qu'il faut trouver d'autres solutions plus justes et primordiales (essentiel ne veut plus rien dire de nos jours...)!
Avez vous benchmarké d'autres communes qui s'en sont sortis ? Avez vous sondés les habitants pour connaitre les bonnes et moins bonnes idées ? Avez vous pensez à toutes les solutions d'économies ? Avez vous penser à des solituons de volontariat pour remplacer les sociétés externes ou aider les agents municipaux ? ...
J'espère simplement que tout ces posts seront pris en compte car écrire pour écrire, tout le monde peut le faire... mais agir, vous devriez tous le faire!!!! Tiens ca me fait penser que le service de l'urbanisme me doit toujours une réponse après 7 mois et plusieurs relancent. Preuve encore que nous ne sommes pas écouté et devons subir.... »

Bc Bc : **15/01/2021**

« Quelle belle idée d augmenter la taxe foncière qui fait déjà partie des plus chères du territoire !!!
Et parceque la taxe d habitation a baissé et est presque supprimée il faudrait se rattraper sur la taxe foncière????!!
Et tant qu'à faire, nous rajouter une taxe supplémentaire et augmenter le centre aéré... Et oui forcément c'est encore ceux qui bossent qui vont trinquer !!!
Ah ben oui!! Une fois de plus faut payer pour les autres et pénaliser ceux qui peuvent se octroyer le droit d être propriétaire ... »

MAIRIE d'ESSERT (Te. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Les mesures semblent déjà décidées après réflexion - Il ne semble pas qu'il y ait une réelle place à la concertation à ce stade.
Avec les élus jaunes, elles passeront acceptées.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: mardi 19 janvier 2021 21:40
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation"

De : Adèle Forgeot <adelou78@hotmail.com> Objet : concertation

Corps du message :
Bonjour

J ai lu votre projet et j aurai 2 remarques:
- l augmentation de la taxe foncière me paraît injuste. En effet, tous les essertois profitent aux mêmes niveaux de la municipalité, il n est donc pas juste que seuls les propriétaires soient mis à contribution. Ces derniers n ayant pas forcément plus les moyens que les autres. Je pense en particulier aux retraités, il y en a beaucoup dans mon quartier.
- concernant l'augmentation des tarifs du centre de loisir, pourquoi pas mais il faut veiller à ne pas finir plus cher que les autres communes ou que les établissements privés.
- je trouve bizarre qu aucune réduction des dépenses à court terme ne soit proposées....quand un ménage a des difficultés financières, il réduit son train de vie. Cela ne se fait pas sans difficulté forcément mais c est un mal nécessaire.

--

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: vendredi 22 janvier 2021 10:48
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Redressement finances"

De : Cordoba Julien <Julien.cordoba@gmail.com> Objet : Redressement finances

Corps du message :
Bonjour,

Comme demandé je viens également concourir aux commentaires/ idées. Plutôt que d'augmenter les impots en période de crise (crise nationale mais également locale avec les plans sociaux passées et en cours), pourquoi exclure de:

- Vendre le patrimoine de la commune? Par ex imaginer une reconversion ou vente du fameux vestiaire de foot qui ne profite qu'a une minorité
- Envisager de fusionner la commune avec Belfort. La commune d'Essert a un taux d'imposition proche de Belfort sans apporter des services comparables
- Comprendre les surcouts du vestiaire de foot. Comment le processus des marchés publics a pu conduire a de telles dérives de couts? Le cas échéant comment demander dédommagement aux entreprises?
- Une autre idée pourrait consister a regrouper les 2 groupes scolaires dans la Mairie. Les personnels de Mairie pourraient travailler depuis l'ancienne Mairie par exemple. Ceci serait perçu comme un partage de l'effort;
- Baisse du traitement du Maire et de ses adjoints?
- Vendre du foncier de la commune.

Il semblerait que de nombreuses portes soient d'office exclues par la Mairie. Ce qui ferme le débat avant même de l'avoir commencé. Autant passer directement vos orientations en conseil municipal. Vous ferez gagner du temps à tous.

Cordialement,

Julien Cordoba

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 23 janvier 2021 14:36
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation : plan de redressement Essert"

De : PIERRE GUIGNARD <pierre.guignard@laposte.net> Objet : Concertation : plan de redressement Essert

Corps du message :
Bonjour
Je pense en effet qu'un accroissement de la population est source de dynamisme. Nous avons la chance d'habiter dans une commune très attractive et l'accroissement de la population n'entraine pas forcément automatiquement une augmentation des coûts de service et des infrastructures: il y a de nombreuses parcelles disponibles à l'intérieur même des différents lotissements construits à Essert, il y a également des possibilités d'extension de structures existantes comme la résidence seniors âge et vie avec un double avantage de proposer des logements adaptés à nos résidents les plus âgés et de créer des emplois et des logements de service.
Pierre GUIGNARD

Françoise Kuentz
14 rue Louis Pergaud
ESSERT

Essert, le 10 a

Un argumentaire de 2008
qui reste d'actualité -
"Est Républicain" du lundi 1er février 2021.
ouverture de la
Médiathèque de Valdoie :
5 € adhésion pour les habitants de V. (sauf....)
10 € pour les "extérieurs". (A consulter).

Monsieur le Maire,

J'ai appris lors de mon dernier passage à la médiathèque que l'accès au prêt était désormais gratuit. Comme nombre d'Essertois, je me suis félicitée de ce lieu culturel dont s'est dotée notre commune. J'ai l'occasion d'apprécier, chaque fois que je vais chez mes enfants, en Alsace ou en Ile de France, l'importance et l'intérêt d'une médiathèque, même, comme c'est le cas chez mon fils, dans un village de 700 habitants dans l'Essonne. A côté de l'école, de la mairie, d'une salle polyvalente, d'un stade, une médiathèque structure le tissu social par la culture dont c'est la fonction, dynamise «le mieux vivre ensemble ».Il revient maintenant aux Essertois de s'approprier ce lieu, de le faire vivre, d'inscrire ce sens au cœur de notre ville.

C'est pourquoi j'ai adhéré sans hésitation et la médiathèque m'est déjà devenue familière et quasi indispensable.

Vous avez souhaité faire bénéficier les Essertois de la gratuité de ses services. Cette décision me trouble et je vous livre mon questionnement.

J'ai payé sans hésiter 5 € d'adhésion, une somme si modique par rapport à l'offre proposée qu'elle m'a paru presque symbolique, un symbole rappelant que la culture n'est jamais consommation passive mais toujours acte, démarche personnelle, participation. Cependant, malgré sa modicité, cette participation, ramenée au nombre d'adhérents, permettrait – aurait permis – d'ouvrir une ligne budgétaire, modeste certes, mais néanmoins intéressante : au nombre d'adhérents à ce jour, combien d'abonnements auraient pu être souscrits, combien de livres ou de C D achetés ? Je pense que l'attractivité d'une médiathèque tient au fait qu'elle puisse proposer non seulement des fonds qui datent quelque peu (fonds qui permettent, par ex. , de lire des ouvrages qu'on a ratés au moment de leur parution) mais aussi un choix diversifié et renouvelé d'ouvrages récents. Une médiathèque est non seulement une bibliothèque, mais encore un espace d'ouverture et de rencontre avec la création vivante, me semble-t-il.

D'où une question :abonderez-vous d'autant, pour ce faire, dans les proportions de ce manque à gagner, le budget alloué à la médiathèque ?

Françoise Kuentz
14 rue Louis Pergaud
ESSERT

Essert, le 10 avril 2008

Un argument au
qui reste d'actua
"Est Républicain" d
ouverture de la
Médiathèque de Vald
5 € adhésion
10 € pour les

M

VALDOIE

La médiathèque ouvre ses portes au public mardi

La médiathèque ouvrira au public le 2 février à 15 h 30. L'accès se fait au Centre Jean-Moulin à l'arrière des locaux de l'AVO avec les précautions sanitaires requises. Elle intègre le réseau départemental des médiathèques, les inscrits pourront bénéficier de la richesse du réseau départemental : 200 000 ouvrages, livres, CD, DVD, disponibles avec réservation. Lorsque la situation sanitaire le permettra, un service de portage d'ouvrages à domicile sera créé pour toutes les personnes âgées ou en situation de handicap qui ne peuvent se déplacer et se seront signalées auprès de la médiathèque. Horaires d'ouverture : Mardi : de 15 h 30 à 18 h 30 ; Mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; Vendredi : de 14 h à 18 h 30 ; Samedi : de 10 h à 12 h. Le tarif pour une adhésion individuelle annuelle est de 5 € pour les Valdoyens et 10 € pour les personnes extérieures. Les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi, les étudiants et les mineurs bénéficieront de la gratuité. mediatheque.valdoie@gmail.com. 03 63 14 80 09

L'entrée de la médiathèque est située à l'arrière du Centre Jean-Moulin.

"Est Républicain" lundi 1er février 2021

J'ai appris ... ue
l'accès au prêt était désormais ... is
félicitée de ce lieu culturel ... on
d'apprécier, chaque fois que je v... ce,
l'importance et l'intérêt d'une m... ls,
dans un village de 700 habitan... ie,
d'une salle polyvalente, d'un sta... la
culture dont c'est la fonction, ... nt
maintenant aux Essertois de s'ap... ns
au cœur de notre ville.

C'est pourq... ue
m'est déjà devenue familière et qu...

Vous avez souhaité faire bénéficier les Essertois de la gratuité de ses services. Cette décision me trouble et je vous livre mon questionnement.

J'ai payé sans hésiter 5 € d'adhésion, une somme si modique par rapport à l'offre proposée qu'elle m'a paru presque symbolique, un symbole rappelant que la culture n'est jamais consommation passive mais toujours acte, démarche personnelle, participation. Cependant, malgré sa modicité, cette participation, ramenée au nombre d'adhérents, permettrait – aurait permis – d'ouvrir une ligne budgétaire, modeste certes, mais néanmoins intéressante : au nombre d'adhérents à ce jour, combien d'abonnements auraient pu être souscrits, combien de livres ou de C D achetés ? Je pense que l'attractivité d'une médiathèque tient au fait qu'elle puisse proposer non seulement des fonds qui datent quelque peu (fonds qui permettent, par ex. , de lire des ouvrages qu'on a ratés au moment de leur parution) mais aussi un choix diversifié et renouvelé d'ouvrages récents. Une médiathèque est non seulement une bibliothèque, mais encore un espace d'ouverture et de rencontre avec la création vivante, me semble-t-il.

D'où une question :abonderez-vous d'autant, pour ce faire, dans les proportions de ce manque à gagner, le budget alloué à la médiathèque ?

Mais je voudrais aborder un autre aspect du problème, un aspect qui me tient plus encore à cœur. Livres, CD, DVD … les œuvres culturelles en général ,ne sont pas des marchandises comme les autres. Il y a en amont un créateur , un écrivain, un essayiste, un dessinateur, un rédacteur, un musicien … Or aujourd'hui, dans un monde où on fait marchandise de tout, on voudrait que les seuls biens culturels soient gratuits ! Certes, je comprends le désir d'offrir l'accès gratuit, pour tous les citoyens, aux monuments du patrimoine national, aux collections de nos musées nationaux. Mais on ne saurait traiter pareillement la création vivante. Une médiathèque, comme le mot lui-même l'indique, n'est pas un conservatoire du passé, mais bien une ouverture sur la modernité.

C'est pourquoi il me semble que la gratuité est un mauvais signe en particulier pour les jeunes si prompts à télécharger sans vergogne. Vous savez combien est vif aujourd'hui le débat qui agite la Sacem, le monde de l'édition, des fournisseurs d'accès … L'enjeu du débat est bien la juste reconnaissance et le respect de la propriété intellectuelle, la légitimation des droits d'auteur.

J'observe d'ailleurs que le distributeur de DVD de notre commune, rue Charles de Gaulle, facture à 4,5 € le prêt d'un DVD pour 24h ! Aux « Cinémas des Quais », le billet à tarif réduit pour les adhérents de « Cinémas d'aujourd'hui » (14 € de cotisation annuelle) est de 6,70 €.

Il y a quelques années, une question a même fait débat à l'échelle nationale et européenne : ne faudrait-il pas rendre payant chaque prêt en bibliothèque pour respecter la propriété intellectuelle ? Chaque fois qu'un usager emprunte un livre – un CD - c'est un livre qu'il n'achètera pas. C'est pourquoi la gratuité totale, presque assimilable au piratage informatique ou au « photocopillage » ne me paraît pas justifiable Il serait normal que par leur contribution, si modeste soit-elle, les usagers participent, par compensation, au budget d'une médiathèque, pour que celle-ci puisse par ses investissements, ses achats, faire vivre la création vivante.

Sinon on court le risque à plus ou moins long terme d'assécher la création. D'ailleurs partout une contribution est demandée aux usagers d'une médiathèque. Celle qui était proposée aux Essertois est la plus modique que je connaisse. Je précise, pour en finir, que je considère les 5 € de mon adhésion comme définitivement acquis à la Médiathèque d'Essert et je suis prête à les renouveler pour que je me sente quitte à l'égard des auteurs que la médiathèque me permettra de fréquenter.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments citoyens.

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

La pression fiscale est déjà forte à Essert. L'augmenter encore serait faire peser 1 fois de plus la charge sur les administrés qui subissent déjà de plein fouet aujourd'hui la crise économique, le Covid, l'emploi, les faillites. D'autres sources d'économies peuvent être recherchées = plan Led, extinction des lumières de nuit ---
La renégociation des prêts / emprunts est un 1er élément inévitable.
Enfin même si vous ne l'envisagez pas la valorisation du patrimoine communal doit exister l'option = location, cession -- Les cessions réfléchies ne se soldent pas par des rachats.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

- Renégocier la dette
- Revoir les tarifs aux usagers.
- Faire des Economies de fonctionnement.
- Mutualiser nos dépenses avec les communes voisines, voire envisager un REGROUPEMENT DE COMMUNES comme cela se fait de + en +.
- NON à la mension fiscale déjà lourde pour les habitants (si les Retraités devaient fuir d'Essert, remplacés par des familles dont les enfants viendraient gonfler l'effectif des Ecoles, ce que vous ne souhaitez pas.)

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

en accord avec la proposition 3 ; mais pour l'instant j'ai encore la taxe d'habitation donc l'impôt sur la taxe foncière, il faudra l'augmenter mais dans 3 ans car ma retraite n'augmente pas ou peu. quand à la taxe sur l'énergie il faut la garder au frais pour la mettre en place le plus tard possible.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Les impôts locaux sont déjà trop élevés donc Refuser une augmentation me paraît pas correct.

Nous travaillons pour pouvoir, permettre de manger et se faire plaisir pas pour payer des impôts ou le centre de loisirs des enfants hors de prix.

des tarifs actuels doivent rester.
Nous sommes pas là pour payer les pots cassés.
Nous voulons VIVRE pas survivre !!!

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

D'accord avec les options :

3 - 5 - 8 - 9 - 13 - 14

pas d'accord avec les autres options -

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 23 janvier 2021 08:36
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "proposition"

De : Jean Luc Franki <jean.luc.franki@numericable.fr> Objet : proposition

Corps du message :
Bonjour,
Comme nous sommes déjà dans une situation critique, ma proposition serait de ne pas acquérir la parcelle 748.
Ceci permettrait une économie ou plus exactement une non dépense d'environ 110000€ ainsi tous les frais et dépenses ultérieurs.
Cordialement.
Jean Luc Franki

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 23 janvier 2021 17:29
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Commentaire"

De : Patrick Forcinal <patrick.forcinal@orange.fr> Objet : Commentaire

Corps du message :
Bonjour
Merci pour les détails
Je suis d'accord avec votre approche
Je ne sais pas ce qu'est la taxe sur l'énergie, qq détails seraient le bienvenu Patrick

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 23 janvier 2021 18:47
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation"

De : Herve courtot <hervecour@gmail.com> Objet : Concertation

Corps du message :
Bonjour,
En Vérifiant les surfaces habitables des maisons , il y a de quoi faire rentrer des sommes non négligeables et très facilement.
Cordialement

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 23 janvier 2021 18:48
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Avis sur plan de redessement financier et divers."

De : Mr et Mme FAUVEL <dfsg3590@gmail.com> Objet : Avis sur plan de redessement financier et divers.

Corps du message :
Bonjour,
En réponse à vos propositions dans le cadre de la concertation, trouvez ci après quelques observations :
Tout d'abord nous sommes très étonnés que la ville soit dans cette situation financière vu que tout au long des deux derniers mandats on nous a rebattu les oreilles avec la "gestion en bon père de famille". Or aujourd'hui la commune se trouverait au bord de la cessation de paiement. Pourtant depuis plus de 16 ans que nous résidons dans la commune les TF et TH ont explosé à tel point qu'elles sont les mêmes que celle de la ville de BELFORT alors que le service est bien sûr moindre. Ceci nous affecte d'autant plus que bien que résidant à ESSERT (à 80 m du panneau BELFORT) notre tropisme va a BELFORT (Commerces, poste, bibliothèque...). Même dans les villes similaires du haut Rhin (à proximité de la Suisse) les taxes sont moins onéreuses. La situation financière de la commune est grave et vous proposez des mesures et il le faut effectivement. Néanmoins nous observons que les 3 mesures envisagées en 2021 se traduisent toutes par des augmentations N°6/8 et 12. Foyer fiscal dit aisé, nous faisons parti des chanceux qui continuent à payer la taxe d'habitation et qui peut être la verrons baisser de 30 % cette année. L'augmentation de la part communale de la TF que vous envisagez va s'ajouter à l'augmentation fulgurante de la part intercommunale (qui a eu lieu en 2020). Nous craignons bien que ces augmentations cumulées viennent gommer la baisse de 30% de la TH promise par le Gvnt. Auquel cas ce serait pour nous une supercherie/escroquerie. Sans compter la N°8 ou les tarifs aux usagers vont augmenter mais qui nous touchent moins puisque nous ne sommes usagers de si peu sur Essert. A minima dans vos propositions N°6 et 12 il faut qu'elles se traduisent par des exemples chiffrés pour que les essertois puissent mesurer avant décision le montant précis de ces augmentations (présentez nous des simulations). Nous pressentons que nous serons une fois de plus impactés par ces mesures qui ne passent que par des augmentations. Depuis des années nous considérons que la solution passe par la mesure N°14. Il y a longtemps que le pays n'a plus le moyen de se payer le luxe d'avoir près de 35.000 communes. Chacune avec leur bâtiment communal et leur salle des fêtes plus grandiose que celle du voisin ! Une biblio/médiathèque à ESSERT, une à Bavilliers une à Belfort résidences (clef des champs) et la bibliothèque Léon DEUBEL à Belfort centre. C'est là que sont les économies. ! Avec des transports en commun adaptés intelligemment et développés on pourrait se contenter que d'un seul site. Creusez donc cette option avec courage en envisageant des regroupements, des fusions (même si cela fera au final moins d'élus) Avec 3756 € (303 €/mois) de TH et TF cumulées pour notre F5 sur 635 m2 de terrain on arrive à un tarif vraiment prohibitif. Cet état de fait, nous conduira d'ailleurs probablement à envisager de ne pas rester dans la commune au moment de notre retraite. Bon courage dans vos travaux et merci d'informer les ESSERTOIS du résultat de cette concertation en n'omettant pas de nous présenter en amont et en toute transparence la traduction financière des conséquences des décisions prises (exemples de simulations). S'il n'y avait qu'une chose à retenir de nos propos : ne vous limitez pas à des mesures d'augmentation, Utilisez également tous les leviers de réduction et d'économie, quoi qu'il en coûte !
NB : Foyer apolitique au niveau communal et donc sans parti prix nous avons été très surpris de la tribune des 3 élus de l'opposition parue dans la gazette N°1. Même si l'on peut assimiler cela à des propos de "mauvais perdants" C'est un peu déstabilisant. Enfin une question : Pour quelle raison ladite gazette ne renferme pas d'encart publicitaire dont on peut penser qu'ils contribuent à en réduire le coût de production et à faire connaitre le tissus commercial de la commune ? Dans ces conditions l'actuelle gazette est-elle plus coûteuse que les publications précédentes ?

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
25 JAN. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Revoir à la hausse les tarifs des prestations proposées par la commune (centre de loisirs, médiathèque ...)
Revoir à la baisse (provisoirement) les subventions des diverses associations (Jumelage, association sportive, comité des fêtes, CCAS ....)
Augmenter les taxes versées par les entreprises implantées sur la commune.

Augmenter les impôts de la taxe foncière continuera à pénaliser les personnes qui, jusqu'en 2023, vont continuer à payer l'impôt sur la taxe d'habitation sans réduction de celle ci.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: lundi 25 janvier 2021 10:24
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation endettement"

De : MARLIER GILLES <olgagilmarlier@gmail.com> Objet : concertation endettement

Corps du message :
Il serait judicieux que cette dette soit imputable à ceux qui l'ont contractée, et qui se disent comptable. Comment peut t'on s'endetter d'une telle somme (400000 euros selon France bleu), c'est vraiment inadmissible . Les communes ne connaissent visiblement pas le terme baisse des taxes et impôts, leur obsession est de dépenser à tout va , au lieu de gérer un budget comme un budget familial La commune d'Essert se complait dans ce constat. Que faire maintenant, eh ben taper sur le contribuable comme d'habitude, surtout sur ceux qui payent une taxe foncière.

Une augmentation très modérée, mais vraiment très modérée de cette taxe est certes une solution mais une demande d'enquête afin de savoir si l'ancienne équipe n'a pas profité d'un enrichissement personnel durant son mandat (intérêts personnels dans certaines décisions....)

cordialement
marlier gilles

Cette situation est incroyable. La solution sera la votre avec augmentation très modérée mais vraiment modérée de cette taxe et peut-être une enquête sur l'ancienne équipe municipale afin de savoir s'il n'y a pas eu un enrichissement personnel durant le mandat (intérêts personnels....)

cordialement

marlier gilles

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Je suis d'accord avec les options, qu'elles soient retenues ou non, concernant le plan de redressement financier SAUF UNE ! Il s'agit de l'option N° 6 "Augmenter la taxe foncière". Cette taxe est connue pour être TRÈS élevée à Essert, et c'est vrai ! Pour ma part, elle a doublé par rapport à mon précédent lieu d'habitation ! De plus "être propriétaire" ne signifie pas "être riche", vu que les prêts immobiliers se remboursent sur du très long terme !

Je note bien peu d'explications sur la taxe énergie et son montant.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

Travaillant à temps complet, il ne m'est pas possible de participer aux activités des associations essertoises mais peut-être le pourrai-je lorsque je serai à la retraite et si mon état de santé ne se dégrade pas trop !

d'ESSERT (de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

12 – Taxe sur l'énergie : à moduler selon le bilan thermique de l'habitation : si BBC (Bâtiment Basse Consommation) taxe très réduite

9 – Privilégier la réduction des frais de fonctionnement : Chauffage du nouveau vestiaire du stade ?

14 – Bravo !

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Cette concertation est très étonnante tant sur le fond que sur la forme.
La municipalité ne nous propose que des augmentations d'impôts, de taxes, de couts de service voir même la création de nouvelles taxes.
Je ne vois aucune proposition d'économie en particuliers sur les frais de fonctionnement.
Ci-dessous un tableau comparant les charges de fonctionnement et les charges de personnel sur 3 années budgétaires. (Chiffres issus des CA et BP publies par les communes).

Commune	Annee	2018		2019		2020 BP	
		Montant	Cout/h.	Montant	Cout/h.	Montant	Cout/h.
Essert	Fonctionnement	2183762	638	2487718	726	2793083	815
	Charges personnel	1278135	373	1293000	395	1551870	452. 5
Danjoutin	Charges personnel		320		306		NR
Bavilliers	Charges personnel		393		439		440
Valdoie	Charges personnel		356		375		391. 5
Cravanche	Charges personnel		241		277		271
Offemont	Charges personnel		336		372		400. 7
Giromagny	Charges personnel		278		236		228

En 2 ans, on assiste à une hémorragie des charges de fonctionnement avec l'ancienne et la nouvelle équipe municipale.

- Entre 2018 et 2020, les frais de fonctionnement ont augmenté de **28% ; + 609321 Euros**
- Entre 2018 et 2020, les charges de personnel sont passées de **373 à 452,5 Euros par habitant.**
  - Pourquoi une telle augmentation ?
  - On bénéficie de plus de services que d'autres communes ? ; les autres communes de la première couronne de Belfort ont un cout par habitant de 271 à 440 Euros.
  - La commune fait de plus en plus appel à des entreprises privées pour le déneigement, l'entretien des espaces vert, … ; il devrait y avoir une réduction du personnel.
- Il n'y a pas de fatalité, il est facile de trouver les 400 000 Euros nécessaires à l'équilibre du budget. En faisant des économies sans augmenter la pression fiscale,

Les contribuables en ont assez des collectivités locales qui dépensent nos finances sans pragmatisme ni bon sens :

- Le conseil général du T de B qui gaspille plusieurs centaines de milliers d'euros dans l'enrobé de la coulée verte ; opération inutile, anti écologique ; n'y avait-il pas d'action plus prioritaire à faire en 2020 ?
- Le Grand Belfort qui augmente sa part des impôts fonciers de + de 400% et qui envisage encore d'augmenter la collecte des ordures en 2021. Il a généreusement octroyé à notre commune une subvention de 20 000 Euros pour l'inutile parc du mont (cout total : 33 000 Euros).
- L'ancienne municipalité qui fait réaliser les vestiaires du foot à plus de 2200 Euros le m^2 alors que le cout moyen de la construction dans le T de B est entre 903 et 1546 Euros / m^2.

Mesdames et messieurs les conseillers, ayez le courage de prendre les décisions nécessaires au retour à l'équilibre des comptes de la commune.
Vous avez été élus pour décider, ne vous cacher pas derrière cette concertation pour ne pas assumer une gestion qui pour l'instant est dispendieuse.
Il y a un an, une large majorité d'ESSERTOIS vous a fait confiance à condition de maitriser les dépenses.

Claude BESANÇON – 6, impasse du noyer

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: mercredi 27 janvier 2021 19:05
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation plan redressement"

De : CHAUCHEPRAT ROMAIN <forrestchauch777@hotmail.com> Objet : Concertation plan redressement

Corps du message :
Bonjour et merci de nous offrir la possibilité d'échanger sur ce dossier qui me parait essentiel pour l'avenir de la commune et donc de mon avenir par la même occasion.

Concernant les différentes propositions, j'ai parfois un avis et assez souvent des questions pour savoir comment me positionner.
Je vais donc reprendre point par point et me positionner ou poser les questions qui me semblent nécessaires :

1. Faire un autre lotissement : QUESTIONS. Dans quelle mesure les coûts d'infrastructures augmenteraient si la population augmentait via le nouveau lotissement qui était envisagé ? (certaines infrastructures ou coûts fonctionnels ne peuvent pas être fixes et répondre à une augmentation raisonnable de population ? Une salle des fêtes par exemple aura les mêmes coûts même en cas d'augmentation). Quels sont les postes importants justement en coûts de service et d'infrastructures aujourd'hui ? Un Plan détaillé est possible ? Ainsi que leur évolution depuis le début de la précédente équipe ? HIstoire de voir leur évolution.

2. Faire un nouvel emprunt. CONTRE

3. Renégocier la dette : POUR. Je suis d'accord qu'une globalisation est possible surtout avec les taux actuels. Même si je cherche à comprendre si le coût global regénocié n'est pas plus important vu qu'il est étalé sur plus longtemps. Est-ce que cela ne va pas empêcher également toute possibilité d'investissement pour les 10 ans à venir également ?

4. Obtenir plus de dotations d'état : QUESTIONS. Où peut-on obtenir le barême de ces dotations d'état et leur évolution ces dernières années (pas seulement pour essert mais pour le barême complet).

5. Attirer plus d'entreprises à Essert : POUR. Qui ne voudrait pas ? Mais visiblement l'intérêt est limité vu que c'est l'intercommunalité qui capte l'essentiel des revenus générés (fiscalement parlant). Comment un parc d'entreprises plus important génèrerait plus de recettes du coup ?

6. Augmenter la taxe foncière : CONTRE. Peut-être vois-je seulement mon petit nombril mais je trouverai cela injuste. Par la taxe foncière, seuls les propriétaires résidents (et certainement les locataires de bailleurs privés via des augmentations quasi acquises de leur loyer pour compenser) paieraient cet impôt. Au final, seuls les bailleurs privés serait exemptés c'est à dire des non-résidents de la commune. Un comble ! Le but de la suppression de la taxe d'habitation n'était pas d'enlever à un endroit pour reprendre ailleurs.

7. Augmenter la taxe d'habitation : POSSIBLE ? Elle doit totalement disparaitre d'ici 2023, peu d'intérêts. Par ailleurs, depuis sa suppression progressive, peut-on connaitre quels montants de nouveau fond a été alloué par la commune à l'état pour compenser la TH ? Et en face, avoir les recettes de la TH année par année également ? Histoire de voir l'évolution des 2 conjointement (depuis 2017 donc, dernière année "pleine taxe"). Merci

8. Revoir les tarifs aux usagers : POUR. Peut-être édulcorer la chose en lissant un peu l'augmentation sur 2 ou 3 ans.

9. Faire des économies de fonctionnement. POUR

10. Faire des économies sur les investissements : CONTRE.

Terr. de Belfort

11. Construire un nouveau groupe scolaire. QUESTIONS. A priori inenvisageable aujourd'hui vu l'état financier de la commune. Toutefois, au vu des normalisation des bâtiments, des coûts d'entretien et de fonctionnement, est-ce qu'un nouveau bâtiment peut générer un réel gain de coûts ?

12. Mettre en place la taxe sur l'énergie. QUESTIONS. Je ne connais pas cette taxe, ni son montant, ni son mode de calcul. Le question de l'écologie et donc de l'énergie est bien implantée dans l'esprit collectif en effet. En revanche, il faut donner un objectif à cette taxe. A quoi servirait-elle à financer ? Si c'est juste pour renflouer les caisses, ce sera un tollé. Il faut qu'elle serve un but "vert" ou "éco-responsable" à minima. Et le présenter ainsi. Que les gens puissent se projeter et trouver cette taxe utile dans leur quotidien. Est-ce le cas ?

13. Adapter les services aux usagers. POUR. Certains services sont peut être un peu du luxes ou réservés à une clientèle bien vu par certains de vos prédécesseurs. JE n'en sais rien. Mais il faut veiller à garder certains services qui semblent être un gouffre mais qui sont pour le respect de la décence humaine.

14. Mutualiser nos dépenses avec d'autres communes. POUR (si c'est possible). Cela ne viendrait-il pas en conflit avec le but de l'inter-communalité ? Quelles synergies possibles hors cadre intercommunal ?

15. Vendre le patrimoine communal. NI OUI NI NON. En gros c'est du cas par cas. Dépend vraiment de chaque dossier. Même si le patrimoine est rarement "abondé" de nos jours. Donc penser à en garder un minimum car il a peu de chances de se reconstituer. Encore plus vu les difficultés financières. Si après, un patrimoine ne présente aucun intérêt et peut servir la commune dans le bon sens. TOut se discute

Merci de bien tenir compte de mes questions/remarques et d'avoir une réponse si c'est possible bien sûr.

Cordialement,
Romain Chaucheprat

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

1) pourquoi pas.
2) non, faites économie.
3) non : c'est faire payer nos enfants
4) utopie.
5) utopie.
6) non / vous le saviez.
7) idem.
8) non / encore une augmentation.
9) voir 2 (la dette est la dépense Bertrand)
10) poursuivre l'effort déjà engagé
11) pas d'autres dépenses.
12) nid / encore une taxe.
13) continuez.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT
Terr. de

Concertation - Mairie Essert

De: Danielle MARTIN <danielle1.martin@free.fr>
Envoyé: jeudi 28 janvier 2021 11:00
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: Question concernant le budget

Bonjour,

Est-il possible d'avoir une précision concernant le graphique montrant les recettes et les dépenses ?

J'aimerais savoir quels postes de dépenses constituent le montant total affiché ainsi que le détail des revenus par grands thèmes ?

Il est difficile de donner un avis sur les propositions sans avoir plus de détail sur le budget mais si je me réfère à des éléments disponibles sur le net (malheureusement les données s'arrêtent à 2014) Essert a connu pire situation. Il serait intéressant d'avoir le même type de graphiques avec des données jusqu'à 2019/2020 pour se faire une idée de la dégradation de la situation.

Pour exemple :

Le Résultat Comptable 2014 pour la commune de ESSERT

Le résultat comptable c'est ce qui reste lorsque l'on fait les recettes moins les dépenses.

Le résultat comptable de la commune de Essert s'établissait ainsi à : + 147 000 € fin 2014.
C'est une somme que la commune peut ainsi utiliser pour ses opérations d'investissement ou de désendettement.

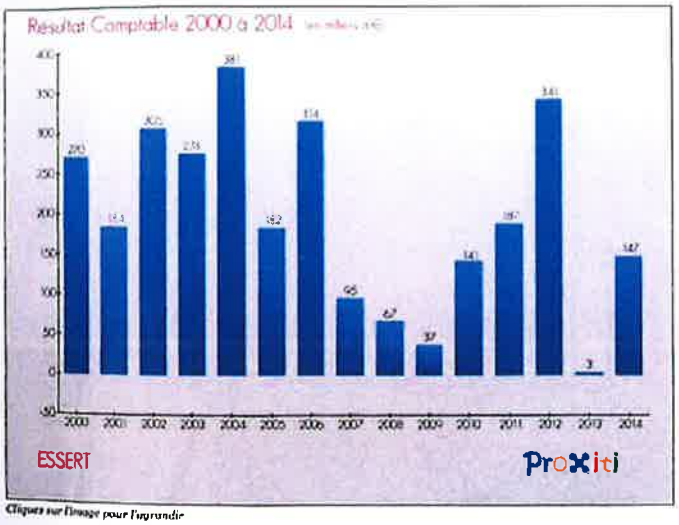

Cliquez sur l'image pour l'agrandir

ESSERT : Comment est dépensé l'argent de la commune ?

En 2014, les charges de fonctionnement de la commune de Essert étaient de : 2 049 000 €
(En baisse de 32.69 % par rapport à 2013).

Ces charges se décomposent comme suit (*Cliquez sur les signes + et - pour voir ou masquer les évolutions entre 2*

- Charges de Personnel (principalement pour payer les employés municipaux) : 1 121 000 €
- Achats et Charges Externes : 535 000 €
- Charges Financières (principalement les intérêts des dettes et emprunts) : 163 000 €
- Contingents : 13 000 €
- Subventions Versées (aux associations et établissements publics) : 54 000 €
- Autres charges diverses : 163 000 €

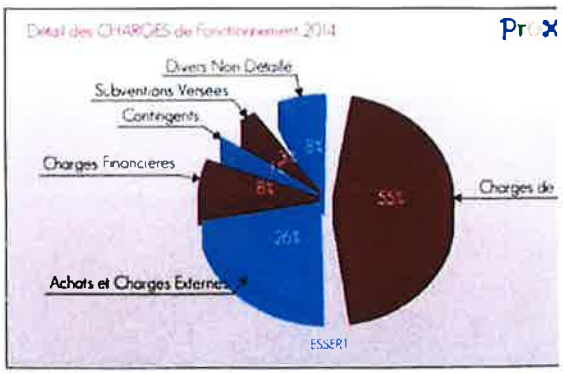

Comparaison Revenus/Dette de Essert (de 2000 à 2014)

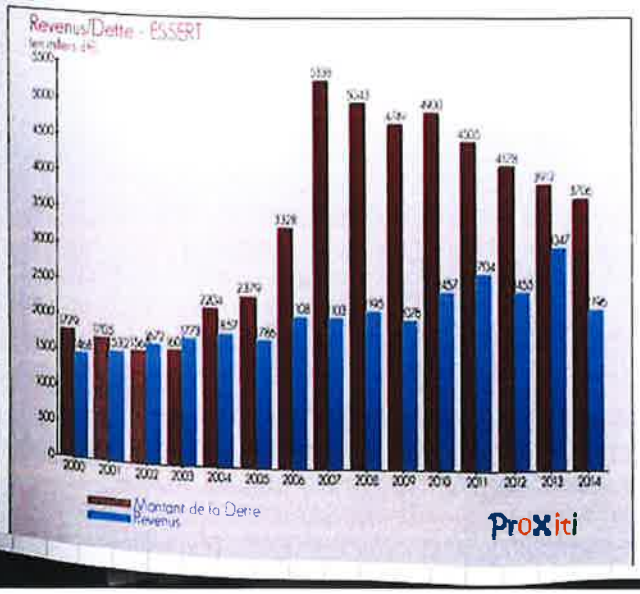

Le Coût de la Dette de Essert

Vivre à crédit coûte cher aux emprunteurs et rapporte surtout aux banques.

En 2014, Essert a dû payer 369 000 € rien que pour rembourser sa dette.
Cela représente : 113 € par habitant de Essert, bien entendu prélevés du budget de votre commune et financés par

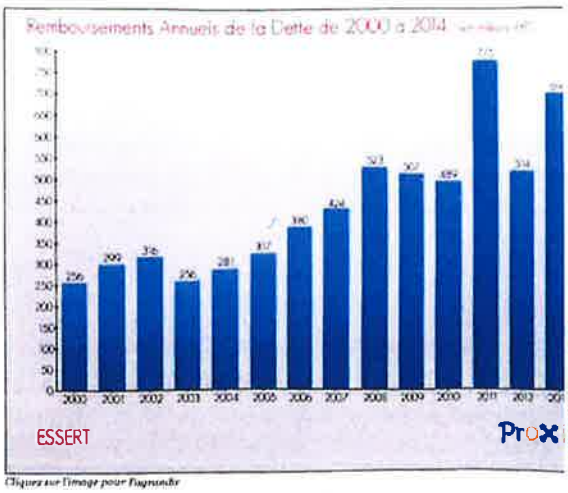

Cliquez sur l'image pour l'agrandir

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Au sujet de la gazette papier, je pense qu'on pourrait envisager une participation financière. (Exemple : un abonnement à Belfort NAG coûte 25€ les 6 numéros, pour les personnes extérieures à Belfort). Pour habitants la commune d'Essert, mais, dans le but de limiter les dépenses, et en fonction des revenus, cela pourrait être envisagé. C'est tout de même plus facile à consulter en version papier.

Au niveau de la proposition 12, sur le plan de redressement financier, qu'est-ce que la taxe sur l'énergie ?

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Envoyé: jeudi 28 janvier 2021 20:27
À: Mairie Essert
Objet: TR: concertation

Eclairage publique à couper

Proposition d'une cagnotte leechi

De : patrice muccini <p.muccini@wanadoo.fr>
Envoyé : jeudi 28 janvier 2021 12:10

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Taxe sur l'énergie s'apparente à une taxe d'habitation
=> Grande maison => Grande taxe
et décourage la conversion vers la PAC-Pompe A
Chaleur => Donc Restons au Fuel et/ou gaz
et tant pis pour le CO2 !!
Sans enfant sans parent sans famille nous
n'utilisons pas les Services d'Essert.
Les riverains de la Rue payent même le déménagement !!!
VIVE LES IMPOTS !!! (C'est de l'IRONIE)

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Il me semble que la priorité soit de réaliser des économies, plutôt que d'augmenter la pression fiscale qui est déjà à un niveau trop élevé.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

1) pourquoi pas.	12) ni d'encore une taxe.
2) non, faites économie.	13) continuez.
3) non: c'est pour payer nos enfants	
4) utopie.	
5) utopie.	
6) non, vous le savez.	
7) idem.	
8) non, encore une augmentation.	
9) voire 2 (la dette est là depuis Bertrand)	
10) poursuivre: l'effort déjà engagé.	
11) pas d'autres dépenses.	

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Suivant vos options et vos propositions j'mes positions :
1 - OK ; 2 - OK ; 3 - Oui ; 4 - OK ; 5 - oui ;
6 - Oui mais pas trop ; 7 : OK ; 8 oui mais pas trop ; 9 : oui ;
10 : ok ; 11 : ok ; 12 : Non ; 13 : oui ; 14 : oui ; 15 : OK

Je découvre la gazette, très documentée et détaillée sur un papier luxueux et des colorations très pro. Peut-être pourrait-on se contenter d'un peu moins de pages et détail, sur un papier plus ordinaire ?

OUI ☐

NON ☒

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Je présente mes vœux pour 2021 à toute l'équipe majoritaire de Monsieur Vadot. Je leur souhaite beaucoup de courage pour le redressement et la gestion de la ville d'autant que notre nouveau maire doit supporter l'animosité, la véhémence et les virulences de son prédécesseur qui a du mal à digérer sa défaite.

Je remercie aussi pour le colis préparé avec beaucoup d'intelligence, c'est mon premier et j'en suis satisfaite. Peut être que cette année, l'on pourra se réunir autour d'un repas !

Le premier numéro de la gazette est très bien conçut. Dommage qu'il soit souillé par cette diatribe du groupe minoritaire dans la page réservée aux politiques

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

Terr. de B

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 1 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

1) Augmenter les impôts de la taxe foncière ok. mais il n'est pas juste ni équitable - Tous les foyers profitent des aménagements et services de la commune, donc il est juste que tout le monde participe aux frais.

2) Il y a certainement des économies de fonctionnement à faire. Une analyse des différents postes s'impose, mais vous allez vous créer des ennemis -!

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

Terr. de Belfort

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 1 FEV. 2021
N° Courrier :
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement :

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Mesure ① : 100% d'accord

② : 100% d'accord, on croule sous la dette il ne faut pas de nouvel emprunt

③ : Bravo pour la renegociation de la dette

⑥ : On est une des communes les plus taxées mais s'il faut augmenter la taxe foncière pour rembourser la dette je suis d'accord.

⑧ : 100% d'accord, il faut retrouver l'equilibre du budget.

⑨ Faire des économies de fonctionnement me semble un moyen de retrouver l'equilibre

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 30 janvier 2021 13:40
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation plan de redressement"

De : Valérie MORENO <moreno-valerie@orange.fr> Objet : Concertation plan de redressement

Corps du message :
Bonjour,
Je suis plutôt d'accord avec votre analyse, même si je le déplore.
Néanmoins, serait-il possible de faire porter les efforts sur tous les habitants de la commune plutôt que de ne solliciter que les propriétaires ?
Je pense à une contribution par habitant, éventuellement variable selon les ressources, afin que chacun participe selon ses moyens au redressement de la commune où il vit.
D'autre part, il me paraît juste que la municipalité cesse de subventionner les structures qui proposent des services payants, et que ceux-ci soient facturés au coût réel.
J'espère que cette concertation portera ses fruits et verra émerger des propositions constructives, voire salvatrices, même si je doute qu'un donateur providentiel n'apparaisse par le miracle d'un héritage ou d'un gain au jeu ...
Merci d'avoir donné la parole aux Essertois.

--

Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: dimanche 31 janvier 2021 15:28
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation"

De : OEHLHAFFEN Bénédicte <benedicte61@hotmail.fr> Objet : Concertation

Corps du message :
Pas de taxe d habitation en hausse, on a déjà beaucoup donné !
Par contre l effort doit être collectif et doit toucher tous les habitants d ESSERT (propriétaires ou non).
Ayant été Conseillère dans une commune du Doubs jusqu aux dernières élections, lorsqu une commune n y arrive plus elle arrête de subventionner les associations, les associations organiseront des actions si elles veulent se faire de l argent !
l faut réduire le personnel communal ! J espère que ce n est pas la commune qui tond le stade de foot !!!! Sauf s il y ı rémunération !
faut louer les salles plutôt que de les prêter gratuitement !
eut-être louer ou abriter une école dans les locaux de la Mairie qui est un bâtiment dispendieux pour une si petite ommune !
ncourager les gens à s installer sur ESSERT de façon à accroître la population d ESSERT afin d être mieux ıbventionné, plutôt que de taxer davantage et de voir les gens partir !
ncer une action pour mauvaise gestion et abus de la part du Conseil et Maire précédent.
enfin, je suis pour la mise sous tutelle de la commune d ESSERT si nous ne sommes Essertois que pour éponger e dette sans rien attendre en retour ! Et surtout arrêtez de dépenser sans compter pour le foot, bâtiment, arges, spots qui éclairent toute la nuit etc....

e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 1 FEV. 2021
N° Courrier :
Elu en charge :
Réponse pour le :
Service de traitement :

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Mesure ① : 100% d'accord

② : 100% d'accord, on croule sous la dette il ne faut pas de nouvel emprunt

③ : Bravo pour la renegociation de la dette

⑥ : On est une des communes les plus taxées mais s'il faut augmenter la taxe foncière pour rembourser la dette je suis d'accord.

⑧ : 100% d'accord, il faut retrouver l'equilibre du budget.

⑨ Faire des économies de fonctionnement me semble un moyen de retrouver l'equilibre

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 30 janvier 2021 13:40
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation plan de redressement"

De : Valérie MORENO <moreno-valerie@orange.fr> Objet : Concertation plan de redressement

Corps du message :
Bonjour,
Je suis plutôt d'accord avec votre analyse, même si je le déplore.
Néanmoins, serait-il possible de faire porter les efforts sur tous les habitants de la commune plutôt que de ne solliciter que les propriétaires ?
Je pense à une contribution par habitant, éventuellement variable selon les ressources, afin que chacun participe selon ses moyens au redressement de la commune où il vit.
D'autre part, il me paraît juste que la municipalité cesse de subventionner les structures qui proposent des services payants, et que ceux-ci soient facturés au coût réel.
J'espère que cette concertation portera ses fruits et verra émerger des propositions constructives, voire salvatrices, même si je doute qu'un donateur providentiel n'apparaisse par le miracle d'un héritage ou d'un gain au jeu ...
Merci d'avoir donné la parole aux Essertois.

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: dimanche 31 janvier 2021 15:28
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation"

De : OEHLHAFFEN Bénédicte <benedicte61@hotmail.fr> Objet : Concertation

Corps du message :
Pas de taxe d habitation en hausse, on a déjà beaucoup donné !
Par contre l effort doit être collectif et doit toucher tous les habitants d ESSERT (propriétaires ou non).
Ayant été Conseillère dans une commune du Doubs jusqu aux dernières élections, lorsqu une commune n y arrive plus elle arrête de subventionner les associations, les associations organiseront des actions si elles veulent se faire de l argent !
Il faut réduire le personnel communal ! J espère que ce n est pas la commune qui tond le stade de foot !!!! Sauf s il y a rémunération !
Il faut louer les salles plutôt que de les prêter gratuitement !
Peut-être louer ou abriter une école dans les locaux de la Mairie qui est un bâtiment dispendieux pour une si petite commune !
Encourager les gens à s installer sur ESSERT de façon à accroître la population d ESSERT afin d être mieux subventionné, plutôt que de taxer davantage et de voir les gens partir !
Lancer une action pour mauvaise gestion et abus de la part du Conseil et Maire précédent.
Et enfin, je suis pour la mise sous tutelle de la commune d ESSERT si nous ne sommes Essertois que pour éponger une dette sans rien attendre en retour ! Et surtout arrêtez de dépenser sans compter pour le foot, bâtiment, charges, spots qui éclairent toute la nuit etc....

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

Concertation - Mairie Essert

De: PhB <phb100t@yahoo.fr>
Envoyé: dimanche 31 janvier 2021 19:52
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: Concertation pour redressement financier

Bonjour,

Tout d'abord merci pour cette attention à la bonne gestion des finances de notre ville et merci pour cette concertation.

Je suis d'accord avec l'ensemble des propositions.
En particulier, je suis tout à fait d'accord avec l'augmentation de la taxe foncière, dans des proportions raisonnables, et pour en avoir discuté avec Mr le Maire, le pourcentage dont il m'a parlé me paraît tout à fait raisonnable.

La taxe sur l'énergie est probablement à faire, mais il faudra l'expliquer car cela peut faire peur aux contribuables. Comme me l'a expliqué Mr le Maire, cela me paraît également une mesure raisonnable.

Bien cordialement,

Philippe BIEDERMANN

MAIRIE d'ESSERT

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 2 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Pour ma part ne pas augmenter les Impôts fonciers qui sont très onereux.
Faire des Economies de Fonctionnement.
attirer plus d'entreprises à Essert
obtenir plus de dotations de l'Etat.
Renegocier la dette.
Mutualiser nos dépenses avec d'autres Communes

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 2 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Proposition 5 = C'est étonnant que les communes hébergeant des entreprises n'en tirent pas plus de profit.

Proposition 9 - Pourquoi ne pas faire appel à une équipe de bénévole pour certains travaux d'entretien, de fleurissement etc.

Proposition 10 - Dommage que vous n'ayez pas cité les investissements précis.

Proposition 13. Pourquoi ne pas mettre en référendum les services aux usagers, avec indication de leurs coûts respectifs ?

Prop. 9 bis = réduire le temps de fonctionnement de l'éclairage public la nuit. Surtout en période de couvre feu.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 2 FEV. 2021

N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Merci de donner la parole au "groupe minoritaire" c'est franchement rigolo de lire ces pépites ...
Vivement le prochain numéro, pour mettre des noms sur les TRAITRES, je veux savoir, j'ai hâte...
" URBI et ORBI "

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 2 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

- Mesure 6 : Augmenter la taxe foncière. Pourquoi pas (MAIS) tout le monde doit participer à l'effort. Pas uniquement les propriétaires.

- Mesure 8 : Tarifs aux usagers. Faire passer la carte Jeune à 4 € (maximum) les usagers sont toujours gagnants. Ceci car j'ai été étonné de voir des familles prendre une carte Jeune pour tous enfants, même pas collégiens. Or jusqu'à 13 ans, la plupart des réduct° carte Jeune B sont de facto sans carte Jeune. La gratuité fait que les gens prennent sans réfléchir.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 2 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

1 Pourvu le dossier des Srelats

4 Obtenir + de dotation de l'Etat.

6 Préserver le pouvoir d'Achat des Essertois en Augmentant pas les IMPOTS de la Taxe Foncière comme l'a Fayons fait avec mérité l'ancien Maire.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 3 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

option n°2 : si possible éviter l'nouvel emprunt serait 1 bonne idée
option n°3 : OK pour renégocier la dette c'est incontournable
option n°6 : pas très sympa de prendre d'une main pour redonner à l'autre
option n°8 : pas compris à la volet "tarif aux usagers" pas assez détaillé pour avoir un avis (à mieux expliquer)
option n°9 : peut-être limiter la masse salariale en privilégiant d'éventuels départs en retraité pour ne pas embaucher de nouveaux personnels
option n°12 : loi aussi pour contenir la taxe sur l'énergie, ce n'est pas clair pour avoir un avis
option n°14 : bonne idée si ça n'agrandit pas le "mille feuille" administratif

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

2

53

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 3 FEV. 2021

N° Courrier :
Elu en charge :
Réponse pour le :
Service de traitement :

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Du bon sens — Ne pas dépenser plus que l'on peut

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 3 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de « **LA GAZETTE** ».

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Que de projets lors des élections
pour les nouveaux sièges à pourvoir !
En sachant que depuis des années
antérieures, la commune d'Essert se
situe dans le déficite, à ce jour
"l'équipe" fait appel
Malhonnêtement, ce dont nous
contribuables que l'on vient
solliciter ... Veuve depuis deux ans, maison
(douze ans de résidance à Essert) sera en vente

C. Collard Salutations distingués

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 4 FEV. 2021

N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

la mise en place de la taxe sur l'énergie permet de geler le taux choisi par la commune sans qu'il ne puisse plus être modifié par la communauté de communes par la suite.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 4 FEV. 2021

N° Courrier :
Elu en charge :
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Accord pour toutes les optims envisagées en vert et Orange.
Sauf Optim 5 que je coche en ROUGE (un retour
en accord avec les réserves formulées dans la que

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: mercredi 3 février 2021 19:04
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation redressement finances"

De : Marie-Christine Grandjean <mccgrandjean@outlook.fr> Objet : concertation redressement finances

Corps du message :
Ma contribution concerne l'option « revoir (à la hausse) les tarifs aux usagers » que la municipalité semble avoir retenue pour 2021. L'une des justifications avancées est que les tarifs du centre de loisirs « ont baissé en 2018 sans raison apparente ». En réalité cette baisse faisait suite à une enquête réalisée fin 2017 auprès des familles selon laquelle dans 48% des réponses les tarifs étaient jugés trop élevés, bien que le degré de satisfaction fût élevé concernant les services. Ce résultat confirmait une étude comparative effectuée par le groupe d'élus d'opposition en 2016. Elle démontrait que les tarifs de cantine à Essert étaient moins accessibles aux familles modestes que dans les communes voisines dans la mesure où il n'y avait que 0.30€ d'écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas, ce dernier étant même parfois plus élevé que le tarif le plus cher dans certaines communes voisines.
J'ignore si les tarifications des communes voisines ont évolué depuis, mais j'estime qu'en cette période d'augmentation de la précarité il est primordial de veiller à ce que les services de périscolaire et de cantine soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin. D'une manière générale, les « économies » réalisées dans ce domaine finissent par coûter cher car elles ont des conséquences néfastes sur l'éducation, la socialisation et la santé des enfants. En outre, elles sont en contradiction avec deux « mesures fortes » portées par Dice dans la campagne électorale, à savoir « renforcer le périscolaire et l'extrascolaire par la mise en place d'ateliers et de stages sportifs » et « proposer une alimentation biologique dans nos écoles ». Il serait choquant que ces engagements en faveur du bien-être des enfants de la commune ne bénéficient pas à ceux qui en ont le plus besoin, et en seraient exclus pour des raisons financières.
Je ne me sens pas suffisamment informée pour donner un avis sur les autres options retenues pour 2021, je conclurai simplement en m'étonnant qu'il soit si urgent pour M. le Préfet et M. le directeur départemental des dépenses publiques que la commune rétablisse un équilibre financier en 2021. En effet, au plus haut de l'état dont ils sont les représentants il semble acquis que l'heure ne soit pas aux restrictions budgétaires mais au contraire à la prise en compte « quoi qu'il en coûte » des difficultés sociales et économiques que rencontrent de nombreux concitoyens. Parmi eux se trouvent sans doute des Essertois.es.

—

Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

MAIRIE d'ESSERT
Terr. de Belfort

Concertation - Mairie Essert

De: Alain PRUDHOMME <prudhomme.adr@wanadoo.fr>
Envoyé: mercredi 3 février 2021 17:44
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: concertation redressement financier

En préambule réfléchissons d'abord à diminuer les dépenses faciles à réaliser.

Renonçons à l'achat du terrain parcelle 748 (coût de l'achat et frais de fonctionnement d'un parc archéologique).

Ne pas développer un second jumelage dans l'immédiat avec une ville Italienne. (voir déjà les frais annuels avec le jumelage de Ballinamuck).

N'envisageons pas la création d'un marché local à l'emplacement du garage mazda (mise en conformité des lieux, accès difficiles et aucun stationnement à proximité).

Pour les rentrées:

Grâce à la municipalité précédente nous allons avoir des rentrées de taxes foncières non négligeables dès cette année par les 57 appartements de l'allée au fil de l'eau (l'exonération de 50% se termine) suivront les pavillons et logements du lotissement Du Coudrai. Egalement des rentrées par les nouvelles activités de la maison médicale.

Je suis surpris en lisant la revue La Gazette de ne voir aucun encart publicitaire alors que le dernier bulletin municipal De Vous à Nous en publié 25 qui couvraient largement les frais de publication de cette revue.

Effectivement je suis favorable de revoir les tarifs aux usagers surtout pour les personnes n'habitant pas Essert.

Pour ce qui est de la taxe foncière et taxe sur l'énergie il serait déplorable d'utiliser ce levier pour deux raisons:

la première la taxe foncière est déjà particulièrement importante à Essert et la seconde seuls les propriétaires seront impactés.

Renégociation de la dette:

Le cumul de la dette renégociée ne semble guère inférieur au cumul de la dette actuelle par contre nous restons endetté pour près de 20 ans. Merci pour nos enfants.

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 4 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Je souhaiterais tout d'abord comprendre pourquoi la commune d'ESSERT se retrouve dans une situation financière aussi délicate. La Gazette dresse un constat mais ne fournit pas d'explications. S'agissant du plan de redressement financier, les 4 pistes indiquées peuvent être utilisées. Toutefois l'augmentation de la taxe foncière devrait être modérée. En effet la pression fiscale est élevée à ESSERT, comme l'indique M. le Maire. Par ailleurs la taxe d'habitation devrait seulement commencer à baisser cette année pour une partie de la population. Enfin je rappelle que la part de l'intercommunalité de la taxe foncière a déjà beaucoup augmenté en 2020.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 4 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Pourquoi les propositions 6 et 12 ?

Est-ce que des économies d'énergie sont faites au niveau de la commune :
- moins d'éclairage public
- stade foot : moins de spots. Mais les lumières sont éteintes ? et le chauffage ??
- moins d'employés municipaux : création de leurs propres plants, etc, moins d'achats, ---
- est-ce que les frais de fonctionnement ont été analysés pour les baisser ? papiers, ---- ?

Il est plus facile d'augmenter que de se poser des questions. --

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 4 FEV. 2021
N° Courrier :
Elu en charge :
Réponse pour le
Service de traitement :

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Proposition 3 oui
- Proposition 6 non (Nous avons déjà subit une augmentation de 234,88% de taxes intercommunalité)
- Proposition 8 non (combien cela représente sur le budget communal une somme sûrement dérisoire)
- Proposition 12 non (jusqu'où ira t-on en taxe sous prétextes écologiques)
- Proposition 14 oui
- Proposition 13 oui
- Proposition 9 oui.
- Proposition 11 entretenir les bâtiments existants oui

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 4 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

On rembourse la dette mais on évite d'en recréer une nouvelle.
Nous sommes peut être la commune la plus endettée mais aussi celle qui paie le plus d'Impot il faut "ouïter"

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: jeudi 4 février 2021 13:20
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation redressement financier"

De : MOYLEN Pascal <p.moylen@laposte.net> Objet : Concertation redressement financier

Corps du message :
Bonjour

Je volais vous donner mon avis sur l'augmentation des impôts de la taxe foncière. Je ne suis pas d'accord sur ce point, je pense que l'effort doit être fait par tous les Essertois et pas uniquement par les propriétaires. Donc je pense qu'il ne faut pas toucher au montant de l'imposition.

Cordialement

P. Moylen

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: jeudi 4 février 2021 16:01
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Plan de redressement financier"

De : Serge Aldinger <sergealdinger98@gmail.com> Objet : Plan de redressement financier

Corps du message :
Comment se prononcer sans avoir connaissance des pourcentages d'augmentation des impôts fonciers, des tarifs aux usagers des services, et du montant de la taxe sur l'énergie, avec en regard les montants que cela serait susceptible de rapporter?

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: jeudi 4 février 2021 17:40
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Concertation POUR UN PLAN DE REDRESSEMENT"

De : HUSSON Michel <husson-michel@orange.fr> Objet : Concertation POUR UN PLAN DE REDRESSEMENT

Corps du message :
Bonjour,
Tout d'abord, félicitations pour cette démarche qui se veut démocratique et qui demande une participation de
Essertois.
Bien entendu, il est très difficile de trouver des axes d'économie qui satisfassent tout le monde mais, il va falloir
quand même prendre des décisions pour sortir de ce risque financier dans lequel nous sommes.
Je partage vos avis sur les 15 options retenues et sur celles que vous avez retenues à court et moyen terme tout
faisant quelques remarques.
6- L'augmentation de la taxe foncière parait une obligation mais devra restée dans une tolérance acceptable pou
les habitants qui subissent déjà pour certains, des gros problèmes financiers avec la pandémie.
8- La tarification des usagers doit être en relation avec le niveau d'imposition, l'écart doit être compatible entre l
plus bas revenus et les plus hauts. Et, il faut prendre en compte un tarif pour les personnes extérieures à la
commune.
5- La contribution fiscale des entreprises n'est pas à négliger à moyen terme. De plus cela peu permettre des
emplois dans le village.
9- Les frais de fonctionnement sont toujours difficiles à diminuer, cela prendra du temps pour faire quelques
économies, et je vous encourage dans cette voix.
14- La mutualisation des dépenses quand elle est possible est une source de diminution des frais et doit être
envisagée.
Voilà quelques remarques qui vont dans le sens proposé par la Commune.
Je vous fais confiance pour un avenir plus serein dans notre beau village.
Cordialement

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: jeudi 4 février 2021 18:15
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation FOCUS"

: Grandjean Claude <cjlgrandjean@orange.fr> Objet : concertation FOCUS

orps du message :
remier signe concret d'une volonté de concertation annoncée par la nouvelle équipe municipale dans son rogramme électoral, la démarche participative engagée « avec les Essertois en vue d'un plan de redressement nancier de la ville » mérite d'être saluée.
es éléments d'information fournis au lecteur dans « le Focus » de La Gazette sont clairement présentés, les options lassées.
A propos de ces dernières, si la liste des « options non retenues » ne peut que rassurer, les « options envisagées our le mandat », puisqu'elles ne seront pas retenues dans l'immédiat, mériteraient une réflexion approfondie dans le cadre d'une concertation plus active qui permettrait peut-être d'établir d'autres propositions.
des Quant aux quatre « options envisagées pour 2021 », elles se satisfont, pour trois d'entre-elles, de peser sur le pouvoir d'achat des Essertois : aspiration d'une partie de la réduction ou de la disparition de taxe d'habitation,
loir augmentation du coût des services à l'enfance, création d'une taxe nouvelle que l'Etat n'ose pas encore imposer même en la verdissant d'un emballage de développement durable.
out en La quatrième option, jugée par la municipalité « obligatoire », se différencie positivement et mérite, voire exige, d'être mise en œuvre de façon la plus totale possible, d'autant que dans le contexte de crise actuel, taux et durée de
our prêts s'avèrent singulièrement avantageux.La dette de la commune porte sur des prêts associés à des biens d'investissement durables qui sont utilisés et le seront par des générations d'Essertois : il n'est pas injuste que les
re les remboursements soient lissés de façon maximale et optimale sur le temps.
Quant à l'option 6, il me paraît difficile de se satisfaire d'une formulation aussi vague que « nous envisageons d'augmenter modérément la taxe foncière », l'incertitude la plus claire portant sur cet adverbe de modération.N'oublions pas, en toile de fond, qu'au palmarès de la taxe foncière des communes de première couronne -et même au de là, Essert n'est jamais enviée !
Pour ma part et pour le moins, je souhaiterais que des propositions précisément chiffrées soient soumises à la réflexion commune, propositions concrètes et réalistes prenant en compte, sous forme de scénarii différents, les « options envisagées pour 2021 ».En effet, il est impossible sans ces chiffres de prendre véritablement en compte ces propositions.
Par ailleurs, plutôt que d'augmenter systématiquement l'impôt foncier pour se donner une capacité d'investissement dans les bâtiments scolaires, ne pourrait-on pas imaginer auprès des Essertois, par le biais d'une Fondation à créer, un appel à souscription pour sauver le patrimoine?Si cette Fondation était reconnue d'utilité publique, ne pourrait-elle pas offrir la possibilité de déduire de l'impôt sur le revenu partie des dons ?

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: jeudi 4 février 2021 19:47
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "plan de redressement"

De : cambeur gilles <gilles.cambeur@gmail.com> Objet : plan de redressement

Corps du message :
boujour si augmentation des taxes sont prévue tous les contribuables d essert doivent y contribué sana exception .
salutations

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: jeudi 4 février 2021 21:46
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation"

De : UGOLIN Thierry <thierry.ugolin@gmail.com> Objet : concertation

Corps du message :
Bonjour,
Voici ma modeste participation à la concertation.
3) Renégocier la dette : impératif et nécessaire, les banques sont disposées de faire des crédits à faible taux. Ne faire des prêts toxiques indexés mais des taux fixes. Des organismes comme France Finance sont en capacité d'accompagner le maire et le DG sur le pilotage financier (par contre abonnement annuel payant mais service efficace).
6) Augmentations des impôts fonciers : avis défavorable nous payons déjà très cher les impôts fonciers(parmi le élevés du département).
8-13) Revoir les tarifs usagers : oui nécessaire que les usagers paient la juste cote part et que les services soient adaptés, diminuer l'offre ? L'adapter au plus grand nombre ? supprimer les offres de niches qui coutent chers ?
9) Faire des économies de fonctionnement : Si la masse salariale représente 80 % des dépenses de fonctionneme (part incompressible) il reste 20 % où l'on peut faire des économies. Renégocier tous les contrats : assurances, énergies, prestataires de services... Faire des audits énergétiques sur les bâtiments pour trouver des sources d'économie, trouver un cabinet d'audit spécialisé en économie d'énergie bâtimentaire contractualiser sa rénumération sur les économies financières qu'il fera faire (si besoin je tiens à votre disposition un exemplaire d CCTP). Mutualiser les dépenses ou services avec d'autres collectivités afin d'abaisser les coûts, (fournitures scolai ou de bureau, consommables ateliers municipaux...).
10) Investissements : remarques précédentes valables également pour les investissements (véhicules, mobiliers o bureau/urbain, informatique....).
Bon courage....
Cordialement
Thierry UGOLIN

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: jeudi 4 février 2021 22:17
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation plan de redressement"

De : PICOT Etienne <etienne.picot@free.fr> Objet : concertation plan de redressement

Corps du message :
Bonjour
En réponse à l'appel à commentaire : Je suis opposé à la mise en place d'une taxe sur l'énergie et à l'augmentation des impôts de la taxe foncière.
Cordialement

MAIRIE d'ESSERT
(Terr. de Belfort)

66

67

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Les mesures exprimées dans le premier numéro de « La Gazette » appellent de notre part les observations et propositions suivantes.

C'est dès à présent, en 2021, qu'il faudrait que la Municipalité recherche à mettre en application les options envisagées pour le mandat et notamment les options n° 9 (Faire des économies de fonctionnement) et n° 13 (Adapter les services aux usagers).

Sur les options non retenues, il conviendrait de préciser concernant l'option n°10 (Faire des économies sur les investissements) de quels autres investissements obligatoires il s'agit, en dehors de la mise aux normes des bâtiments et de la sécurité.

L'option n°8 (revoir les tarifs aux usagers) nous paraît très juste et réaliste dans le contexte actuel.

Nous sommes **très réservés sur l'option envisagée pour 2021 n°6 « Augmenter les impôts de la taxe foncière » :**

71

- que signifie l'expression « augmenter modérément la taxe foncière » ? Son ordre de grandeur ? sachant déjà que cette taxe augmente déjà automatiquement chaque année (+ 1,14 % pour la part communale en 2020) ;
- rien ne permet actuellement d'affirmer que l'augmentation de la part communale de la taxe foncière ou le montant total de cet impôt seront modérés (« les promesses n'engagent que ceux qui y croient ») et que l'économie de la taxe d'habitation sera nettement supérieure à l'augmentation future de la taxe foncière (cf. augmentation de 238,46 % du taux d'imposition 2020 de l'intercommunalité) ;
- par le passé nous avons eu connaissances de personnes qui ont quitté Essert et d'autres qui ne sont pas venues habiter à Essert en raison du montant estimé déjà trop élevé des impôts locaux dans la commune, en comparaison avec d'autres communes et notamment avec ceux pratiqués dans les communes voisines de Haute-Saône ;
- il ne faudrait pas que l'acquisition ou la vente de certains biens immobiliers à Essert soient freinées par le montant estimé trop élevé de l'impôt foncier comparé aux communes voisines, notamment de Haute-Saône, il n'est pas exclu à l'avenir que certains biens à Essert ne puissent trouver d'acheteurs à cause du niveau de l'imposition dans la commune ;
- Il faudrait aussi que la commune et le Grand Belfort aient plus le souci de la justice dans le système fiscal local en favorisant la révision de la base de calcul de la valeur locative des biens pour que la contribution de chaque contribuable soit fonction de ce qu'il possède réellement et prenne en compte aussi la réalisation de travaux importants n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration, comme par exemple : les garages transformés en pièces habitables, les piscines, les cabanes de jardin, ... Depuis 2013, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (la TEOM) ne devrait plus être calculée en se basant uniquement sur la valeur locative cadastrale, mais inclure une part variable pour inciter au tri sélectif et à produire moins de déchet. Nous estimons que la Municipalité d'Essert peut et se doit d'intervenir auprès des services fiscaux et du Grand Belfort pour plus de justice fiscale dans la commune d'Essert.

En conclusion concernant l'option envisagée, dès cette année, portant sur l'augmentation de la part communale de la taxe foncière, nous sommes d'avis qu'elle devrait être **très modérée** et faire l'objet d'une recherche dans plus de justice fiscale dans sa répartition entre tous les habitants d'Essert.

Essert, le 5 février 2021.

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 5 FEV. 2021
N° Courrier :
Elu en charge :
Réponse pour le :
Service de traitement :

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Je ne sais pas à quoi correspond la taxe sur l'énergie.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

Terr. de Belfort

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 5 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

- Option 3 : elle est évidente, encore plus avec les taux actuels
- Option 8 : revoir les tarifs aux usagers est nécessaire d'autant que les services rendus sont de qualité (enfants, jeunes)
- Options 6 et 12 : taxes et impôts pèsent trop lourd dans un budget modeste. Les options 6 et 12 ne sont pas acceptables.
- Propositions : ① utiliser les services gratuits quand ils existent (audits financiers du Trésor Public, des banques) ② Favoriser la mutualisation, bannir le FAIRE pour REALISER (une médiathèque est elle nécessaire dans chaque commune de la Communauté d'Agglo ?) Biocoop et marchés bio sont nombreux : faut-il encore dépenser pour « NOTRE » marché bio au [illegible] ? ③ Faire des économies : dépenses du personnel « contraintes » qu'en est-il des indemnités des élus ? ④ Travailler avec le SMTC et les communautés territoriales et autres / économique

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 5 FEV. 2021

N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Tarifs aux usagers : Ils doivent être évalués au plus juste. Le tout gratuit n'existe plus surtout depuis la nette baisse de certaines dotations

Economies de fonctionnement : Elles doivent débuter dès maintenant

Taxe sur l'énergie : Il est prudent d'attendre le caractère obligatoire de l'état

Impôt foncier : C'est le seul levier qui existe en France ! Il y a forcément un autre moyen. Il semble logique d'attendre les effets de la renégociation de la dette en y ajoutant les 2 premiers tarifs et économies fonctionnement. Eau - Gaz - Electricité - Mobilité - Assurance Panier de la Ménagère ... Cela fait beaucoup d'augmentation sauf pour les salaires et les retraites

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE d'ESSERT (Ille-et-Vilaine)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: vendredi 5 février 2021 14:13
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Envoi de la gazette"

De : Beaudrey isabelle et Mivière Christophe <gabelledu90@hotmail.fr> Objet : Envoi de la gazette

Corps du message :
Bonjour,
Suite au document que nous avons reçu dans notre boite aux lettres, nous vous faisons part du fait que nous souhaitons toujours recevoir la gazette au FORMAT PAPIER. Nous sommes domiciliés : 20 Bis rue de Lattre de Tassigny 90850 ESSERT Merci de prendre note de notre demande.
Cordialement,
Isabelle Beaudrey

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: vendredi 5 février 2021 16:04
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation finances communales : complément par rapport à mon 1er message"

De : THIERRY UGOLIN <thierry.ugolin@gmail.com> Objet : concertation finances communales : complément par rapport à mon 1er message

Corps du message :
Bonjour,
En complément à mon 1er message :
le Sté spécialisée est FINANCE ACTIVE et non France finance : cette société peut vous aider à gérer la dette (étalement) et à piloter les futurs emprunts et investissements (aide sur rachat emprunts toxiques par des emprunts plus classique avec faible taux). Plus de 1 000 collectivités leur font confiance.
cordialement
Thierry UGOLIN

MAIRIE d'ESSERT

Copie du texte déposé ce 5/2/2021 sur https://www.essert.fr/contact-concertation/

De la part de Sébastien Morel (sebastien-nam.morel@laposte.net)

Objet: Commentaires et questions concernant le projet de plan de redressement financier pour notre commune

Bonjour,
Il convient d'abord de féliciter l'équipe municipale d'avoir initier cet exercice de transparence sur les finances de la communes, sur les déséquilibres actuels, sur les investissements nécessaires à court et moyen termes, et sur les différentes approches possibles pour résoudre l'équation à court et moyen termes.
Cet exercice de transparence n'est pas facile car il nécessite un effort important de communication et de préparation de nombreux documents. Malheureusement les éléments décrits dans la Gazette N°1 ne sont pas assez détaillés pour pouvoir se prononcer sur la pertinence des options proposées, et on ne sait pas non plus quel va être la pondération pour chacune des options retenues. En leur état actuel les informations partagées soulèvent de ma part les commentaires et questions suivantes:

- Dans le chapitre Constat, il est mentionné les « grands indicateurs financiers présentés par l' intercommunalité » est-il possible d'avoir accès à ces valeurs et leur historique ? il est aussi mentionné un courrier co-signé par le Préfet et le directeur de la DDFIP , est-il possible d'avoir accès à ce courrier et aux éléments factuels et références légales qui leur permet ainsi d'«appeler la commune à retrouver dès 2021 un équilibre financier»?

- En introduction de la revue des options, il est indiqué que vous vous êtes appuyés sur «le conseil de la Trésorerie du Grand Belfort », mais peut-on avoir accès à l'analyse financière rétrospective de la commune sur les 3 dernières années, et à l'analyse prospective (simulation propective hors projet d'investissement) pour les 6 prochaines années, analyses que réalise régulièrement la Trésorerie du Grand Belfort (anciennement la Trésorerie de Valdoie de la DDFIP)? Ces deux types d'analyses ont été par le passé mis à disposition des membres de la commission finance extra-municipale.

- Concernant le sujet des dotations de l'état (Option n°4), il est mentionné qu'il n'y a effectivement pas de seuil magique à 3500 habitants et au-delà. Il me semble également nécessaire de rappeler que si la commune dépasse le seuil de 3500 habitants, elle devra alors respecté la loi SRU (Solidarité et rénovation urbaine) de décembre 2000 qui impose d'avoir 20 % minimum de logements sociaux, or Essert est actuellement à environ 14 % de logements sociaux. En cas de dépassement du seuil de 3500 habitants, cela signifierait pour Essert une obligation de production de logements sociaux sous peine de sanction financières. Peut-on faire réaliser un chiffrage concernant les frais que la commune aurait à supporter pour contribuer à la production du manque de logement sociaux et le montant du risque de sanctions financières ?

- Concernant les contributions fiscales des entreprises (Option n°5) : Peut-on obtenir copie des règles de l'intercommunalité qui plafonnent le montant perçu par Essert ? Est ce une pratique raisonnable similaire à d'autres intercommunalités? Si ce n'est pas le cas, y-a-t-il des leviers pour faire évoluer ces règles? De plus l'option N°5 mentionne que l'augmentation du parc d'entreprises n'aurait pas d'effet à court terme sur les finances de la commune mais qu'en est-il à moyen terme ? Et de combien parle-t-on ?

- Concernant l'option d'augmenter la taxe foncière (Option n° 6) : Actuellement quel est le potentiel fiscal de la commune, et quel est le coefficient de mobilisation de ce potentiel fiscal? La connaissance de ces deux valeurs est nécessaire pour contribuer à rendre une éventuelle hausse acceptable par la population. De plus si une augmentation de la taxe foncière s'avère nécessaire, avez-vous envisagé d'appliquer la hausse de manière progressive pour tenir compte de l'effacement progressif de la taxe d'habitation entre 2021 et 2023 ?

- Concernant les tarifs aux usagers notamment ceux du centre de loisirs CLSH, de la cantine, du périscolaire, peut-on obtenir copie des tableaux comparant les tarifs d'Essert par rapport aux communes voisines ? Dans l'option n° 8 , quelle éventuelle augmentation envisagez-vous ? Tarifs évoluant selon quels critères sociaux? Pour quel impact prévisionnel en terme de recettes supplémentaires ?

- Concernant les investissement obligatoires mentionnés dans l'option n°10 (travaux de voirie, mises aux normes de bâtiments, sécurité,..) , quelle est l'estimation de leurs montants respectifs ? combien au total par an?, sur quelle durée ?

- Concernant la taxe sur l'énergie – TLCFE (option n° 12), quel est le montant de recette supplémentaire attendue par la commune ? Quel est l'impact moyen par foyer ?

- A propos de la courbe communiquée en haut de la page 11 « Equilibre réel » qui est censée représenter « l'excédent d'équilibre financier» un terme pas vraiment pas compréhensible en l'état. Il conviendrait d'être plus précis et rigoureux dans les informations communiquées. Il semble que votre intention était de représenter la CAF nette. Il conviendrait alors de rappeler les définitions pour tout le monde : La Capacité d'Autofinancement (CAF) ou épargne brute correspond à l'excédent brut de fonctionnement moins le paiement des charges financières. Et la CAF nette est égale à la CAF moins le remboursement du capital des emprunts.

- Il est une option qui n'a pas été mentionnée et qui pourrait contribuer à diminuer certaines dépenses d'aménagement et d'entretien, tout en créant de la convivialité et du lien social: à savoir solliciter les essertois pour participer à des chantiers citoyens (entretien des espaces verts, petit entretien des routes pour prévenir les fissures et les nids-de-poule, réalisation de cheminement piétonniers par exemple le long de la 2eme berge du canal,…) Voici une source d'information et d'exemples: http://journeecitoyenne.fr/exemples-dateliers/

En conclusion, concernant cette concertation c'est un bon début mais le niveau d' informations partagées pour le moment ne permet pas d'évaluer la pleine pertinence des options possibles, et surtout savoir comment répartir l'effort à faire entre les différentes options envisagées pour cette année et le court terme.

J'espère qu'avant la prochaine commission finance extra-municipale il pourra être répondu favorablement à toutes les demandes d'informations complémentaires évoquées auparavant.

Cordialement,
Sébastien Morel

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 6 FEV. 2021

N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

A quoi correspond la taxe sur l'énergie ?

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

74

75

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 6 FEV. 2021
N° Courrier :
Elu en charge :
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

79

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

1/ Pause Nécessaire
2 oui si nécessaire, mais avec un intérêt très bas
3 Oui
5 oui
6 Taxe déjà élevée - Non
9-10 oui
12 oui
14 oui
15 non

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

MAIRIE D'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: vendredi 5 février 2021 17:23
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation"

De : Marie-Christine Grandjean <mccgrandjean@outlook.fr> Objet : concertation

Corps du message :
Bonjour
Suite à ma précédente contribution à propos de la restauration scolaire je vous fais parvenir ce lien concernant u
appel à projet dont les objectifs et le financement potentiel m'ont paru intéressants:
https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-national-Volet-1
https://agriculture.gouv.fr/francerelance-un-nouvel-appel-projets-pour-developper-les-projets-au-service-dune-alimentation-saine
L'objectif correspond bien à la mesure #3 du programme Dice, en y ajoutant une exigence de "justice sociale":)
Cordialement Marie-Christine Grandjean

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: vendredi 5 février 2021 18:00
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "concertation"

De : olivier leuck <olivier.leuck@wanadoo.fr> Objet : concertation

Corps du message :
Bonjour
je souhaite donner mon avis sur votre volonté d'augmenter la taxe foncière.
Je comprends les besoins et la tentation de voir croitre assez facilement les ressources de la commune avec cette mesure. Cependant je trouve cela particulièrement injuste à plus d'un titre.
Une des premières raisons est que le mode de calcul de celle-ci entraine de fortes disparités entre les habitants de commune. En effet, la base de calcul n'a pas été réactualisée depuis au moins 20 ans et cela provoque un mode de calcul particulièrement discriminant pour les habitants des rues "les plus récentes". Par exemple, les habitants des rue Debussy, de l'embarcadère, Victor Hugo payent beaucoup plus que les habitants des rue Viney ou du château (pour des maisons de taille similaire, des revenus semblables et un terrain de même superficie). Les écarts sont conséquents pouvant se monter à 700 euros ! Avant toute augmentation, il me semble urgent de demander au service des impôts une réactualisation des modes de calcul afin que celui soit plus équitable.
D'autre part, contrairement à ce que j'ai pu lire dans le bulletin de la commune, la taxe d'habitation n'est pas supprimée et bon nombre d'essertois la paient encore. Ainsi augmenter la taxe foncière est une double peine pour ces habitants. Avec ces deux taxes, c'est environ 4000 euros par an que les habitants des rues les plus taxées paien .... c'est une somme extrêmement conséquente et il faut l'avoir à l'esprit lorsque une augmentation est sur la table

je vous remercie pour votre initiative et j'espère que vous prendrez en compte mes remarques.

cordialement
Olivier Leuck

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: vendredi 5 février 2021 18:03
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Plan de redressement"

De : Thomassin Jean-pierre <jean-pierre.thomassin@neuf.fr> Objet : Plan de redressement

Corps du message :
Bonjour,
En ce qui concerne l'augmentation de la taxe foncière , il faudrait tenir compte que 20% des gens (dont je fais partie)paient encore la totalité de la taxe d' habitation . Si l'augmentation de la taxe foncière se fait avant la suppression totale de la taxe d'habitation , ces personnes verront une baisse nette de leur pouvoir d'achat.

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: vendredi 5 février 2021 19:40
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "REDRESSEMENT FINANCIER"

De : REBRAB Hamid <hrebrab@free.fr>
Objet : REDRESSEMENT FINANCIER

Corps du message :
La France est championne de la pression fiscale.

- Augmentation taxe foncière : NON, impôt injuste non basé sur le revenu. Ne soyons pas naïfs, ce que l'Etat donne d'une main, le reprend d'une autre.

- Taxe sur l'énergie : NON, il existe déjà une taxe, la CSPE. Le coût de l'énergie a augmenté de 50% en 10 ans, et 11% les 2 dernières années. La rénovation du parc nucléaire français chiffrée à 100 milliards d'euros, sur 5 ans, va nous être facturée sans aucun doute.

Proposition : effectuer des synergies et des mutualisations avec les communes voisines. Optimiser les dépenses liées aux frais de fonctionnement.

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 6 février 2021 00:26
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "commentaires dans le cadre de la concertation sur le plan de redressemen financier de la ville"

De : Horman René <rm.horman@free.fr>
Objet : commentaires dans le cadre de la concertation sur le plan de redressement financier de la ville

Corps du message :
Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour les démarches que vous avez entreprises pour tenter de redresser les finances communales en renégociant la dette. J'apprécie également dans les options envisagées pour 2021 votre volonté de revoir à la hausse les tarifs aux usagers.
Je profite donc de cette période de concertation pour vous laisser mes commentaires sur quelques autres options envisagées à court ou moyen terme :

- Augmenter les impôts de la taxe foncière

Le plus simple et le plus facile à mettre en place ! je doute que ce nouvel effort réclamé aux essertois soit une mesure temporaire. Cette nouvelle hausse de taxe va donc encore pénaliser les propriétaires. Le risque, c'est que l ras le bol provoqué par cette nouvelle pression fiscale pourraient inciter certains à quitter Essert. Elle aura aussi pour conséquence une baisse d'attractivité pour les ménages qui souhaiteraient s'y installer. Sans parler de ceux q ont encore "la chance" de payer la taxe d'habitation, pour eux ce sera la double peine ...

- Mettre en place la taxe sur l'énergie.

CTA, CSPE, TCFE, TICGN, TVA pourquoi ne pas ajouter la TCCFE... Vous allez pénaliser les foyers les plus modestes habitant dans des logements mal isolés. Cette taxe est inégalitaire car elle s'appliquera sans doute sur le gaz et l'électricité. Quid de ceux qui se chauffent au bois ou au fioul. Les retombées financières seront faibles, quelques dizaines d'euros par foyer pour un mécontentement qui fera presque l'unanimité.

- Faire des économies de fonctionnement

Poursuivre vos efforts dans la baisse des coûts de fonctionnement. C'est dans les détails que les pistes d'économie se trouvent en général et leur accumulation peut générer une source de réduction de dépenses non négligeable.
Réaliser avec vos services une analyse des dépenses afin de déceler les économies possibles.
Faire la chasse au gaspi (chauffage (locaux inoccupés), électricité...).
En vrac quelques idées :
- Fournitures administratives
- Produits d'entretien
- Prime d'assurance
- Frais d'études
- Frais de colloques et séminaires
- Frais d'honoraires, actes et contentieux (vérifier l'excès des procédures)
- Frais d'impression-publications (privilégier la dématérialisation et internet)
- Inciter les associations à de l'auto-financement et réduire les subventions temporairement
- La gazette - remettre de la pub pour autofinancer la revue communale
- Annuler toutes manifestations non rentables pour cette année en période de pandémie ...
- Mettre des boîtes à idées à la mairie, dans les écoles afin de recueillir les idées des enseignants, du personnel communal et de l'ensemble des essertois sur les moyens de réaliser des économies.

Concernant les prestations d'entretien de terrains, bâtiments, voies et réseaux, faire appel aux bénévoles / instaur des journées de corvées pour ces travaux. Tisser un réseau de compétences. Certains citoyens préféreraient peut-être donner un peu de leur temps plutôt que d'être encore plus taxé !

- Faire des économies sur les investissements (option non retenue)

Faire des investissements dans le but de réaliser des économies futures comme par exemple la rénovation thermique, la gestion de l'éclairage public ...

J'ignore si ces commentaires vous seront d'une quelconque utilité. Je vous souhaite beaucoup de courage ainsi qu'à l'ensemble de votre équipe pour le reste de votre mandat. En espérant que vous parviendrez à redresser les finances communales mises à mal par vos prédécesseurs.

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

MAIRIE d'ESSERT (Terr. de Belfort)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 6 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Propositions retenues pour 2021
3 - Renégocier la dette
8 - Revoir les tarifs aux usagers
12 - Mettre en place la taxe sur l'énergie

Propositions retenues pour le mandat
5 - Attirer plus d'entreprises à Essert
14 - Mutualiser nos dépenses avec d'autres communes
9 - Faire des économies de fonctionnement

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

le 6 février 2021

Je suis sans doute une des dernières à m'exprimer. J'ai lu attentivement toutes les contributions , ce qui me permet quelques remarques conclusives, sans me substituer à votre propre synthèse.

D'abord bravo d'avoir lancé cette concertation des Essertois. Compte tenu de l'actualité, de la crise inédite que nous vivons, je crois qu'il y a lieu d'être satisfait de la participation : de nombreux Essertois ont saisi cette occasion de s'exprimer (qui ne leur avait jamais été faite) et de contribuer ainsi à la réflexion sur les choix qui seront à faire. A remarquer aussi « la tenue » de ces contributions, à part quelques rares réactions éruptives qui ne sont dommageables que pour leurs auteurs . Vous avez choisi la bonne méthode : informer, consulter, écouter… Que cela vous aide dans la lourde tâche du choix qui vous incombe, après vous avoir peut-être permis de mesurer l'acceptabilité de vos proposition, d'entendre les oppositions argumentées et les suggestions à analyser. Souvent aussi lademande de précisions, d'explications, de chiffrages...

Je ne prétends à aucune compétence ou expertise en matière de finances et je vous fais donc confiance, certaine de votre engagement responsable au service de vos concitoyens.

Seulement quelques remarques plus générales pour prendre un peu de distance.

J'habite à Essert depuis 1979 (achat de terrain, construction, emprunt au taux de plus de 12 % à l'époque !…) Essert un village dont je ne me sentais pas vraiment citoyenne, un peu village-dortoir, résidentiel avec ses nouveaux quartiers, banlieue de Belfort en quelque sorte… J'ai donc vu le village se transformer, gagner en cohérence et j'ai pu mesurer les services progressivement rendus aux habitantts. Par ex : je suis voisine de l'école Cousteau où notre fils a été scolarisé. Il n'existait alors ni crêche, halte-garderie ni centre de loisirs, donc pas d'accueil pour les enfants en-dehors des heures scolaires ou en période de vacances, pas de cantine... (il fallait se tourner vers Belfort, les Francas, par ex) Ces services aujourd'hui offerts aux familles ont évidemment un coût (locaux, fonctionnement, entretien, personnel…) et peuvent paraître évidents comme un dû.

Il en va de la participation de tous, dans une solidarité intergénérationnelle, pour que ces services perdurent.

Alors je voudrais inviter mes concitoyens à prendre un peu de hauteur, à éviter ce qui apparaît dans certaines contributions : des oppositions propriétaires – locataires ; ceux qui pensent payer pour des services dont ils ne profitent pas contre ceux qui bénéficient de ces

services… ceux qui peuvent profiter facilement de Belfort et les autres etc. Nous avons tous à contribuer à rééquilibrer les finances de la commune, mais nous n'y parviendrons que si nous avons tous le sentiment d'appartenir à une communauté communale solidaire, dans la cohésion et sans ressentimentet (sans recherche de bouc émissaire !)

J'ai lu ici et là une remise en cause , parfois violente, de la médiathèque : la proximité de Belfort la rendrait inopportune pour Essert. J'ai été heureuse que mon village se dote de ce lieu culturel. J'ai déjà plaidé sa cause en 2008 et regretté la gratuité. A ceux qui la trouvent inutile et qui donc n'en sont pas usagers sans doute, il faut opposer que c'est, avec la mairie, « notre maison commune » l'âme du village, le lieu de rencontre où se côtoient les différentes générations, un lieu d'échanges culturels, précieux pour nos écoliers, un lieu complémentaire de l'école…

Et puisqu'on aime les comparaisons, regardons le rayonnement de petits villages de notre département vivants par le dynamisme de leur médiathèque.

Je ne me prononcerai pas sur une taxe sur l'énergie sur laquelle il faudra des informations.

Quant à la taxe foncière, j'ai observé mes « avis » anciens ; je constate qu'en 2001, la taxe départementale était de 7,80 %; en 2011 elle a passé abruptement à 15,46 ; aujourd'hui elle est de 16,72 %. Dans le même temps, la taxe communale est restée constante à 14,13 %. A expliquer, à commenter ! Une augmentation modérée ne paraît donc à priori pas injustifiable.

Au titre des économies de fonctionnement, peut-êre il y a-t-il à Essert des ressources dans le bénévolat, des citoyens qui ont des talents divers et qui peut-être ne demanderaient qu'à contribuer au « vivre ensemble » par leur savoir-faire, leur sens de la solidarité… je sais que vous vous emploierez à fédérer les énergies.

Et pour prendre encore un peu de hauteur, une lecture à méditer:
« Eloge de la dette » par la philosophe Nathalie Sarthou-Lajus (Ed Puf, 2012) Un ouvrage réédité et beaucoup relu en ce moment !
En fait, j'appartiens à la génération qui a vu le village investir pour le présent et l'avenir et qui aura donc remboursé le plus gros de la dette. Et je suis fière de ce qu'ainsi j'aurai contribué à transmettre aux futurs Essertois

Bon courage à tous et prenez soin de vous

Françoise Kneuss

le la dette
1 p., 9 €.

it répare
la
ilosophe.

Pourtant, sa dimension économique paraît indépassable aujourd'hui...

Quand on parle de dette, on ne voit que l'excès d'endettement, la dette odieuse et illimitée dont on n'arrive plus à s'acquitter. Pourtant, elle possède un versant positif. Elle est au cœur d'un processus essentiel de transmission de la vie. Grâce à elle, on s'inscrit dans la continuité de l'histoire, les générations se lient. Dans *Généalogie de la morale*, Nietzsche rappelle que la dette crée des individus responsables, des êtres qui savent compter et sur lesquels on peut compter. J'irais plus loin en disant qu'elle fait de nous des héritiers, des personnes qui savent recevoir, transmettre et féconder un héritage.

e

MAIRIE d'ESSERT

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 6 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

→ Plus d'habitants c'est aussi plus de subventions de fonctionnement !
→ Attirer plus d'entreprises à ESSERT.
→ Effort collectif et non pas que les propriétaires déjà lourdement taxés / à d'autres communes -
→ Arrêter de financer les associations (ce n'est pas une obligation) elles peuvent agir par elles-mêmes pour elles-mêmes !
→ Faire des économies sur le nombre de personnes employées par la commune (limiter !) -
→ Mieux utiliser les bâtiments tel que celui de la Mairie - (y mettre des classes par ex !) -
→ Il faut peut-être intenter une action contre ~~ta~~ ceux qui ont mal géré les ~~public~~ finances de la commune !

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

→ J'espère que le stade n'est pas tondu par les agents municipaux ! de même que la lumière des spots du terrain de foot qui éclaire des → n'est pas réglée par la municipalité.

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 6 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Le traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

- Pour aider à renflouer les caisses, n'est-il pas possible de faire un don, sous la forme d'une association (*), (utilité publique) et permettrait de le déduire de ses impôts sur le revenu ?
- (*) Association appartenant à la ~~Mairie~~ mairie
- Investissement dans des photovoltaïques contrat rémunéré sur 20 ans au placement à 7-10% et alimentation du réseau -
- Petite économie : Supprimer le panneau d'affichage électronique, ? Coût de maintenance importante ?

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

- Mécénat ? pour avoir de l'argent financement ?

Merci pour votre travail !

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 6 FEV. 2021

N° Courrier
Lu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Une gazette pour sa ville, Bien mais, ce qui l'est moins :

Le manque de reconnaissance pour tous ceux qui se sont dévoués pendant des années pour leur commune. Je pense que pour Monsieur Pierre Mourier qui était présent depuis des années dans beaucoup de services : les Anciens combattants, la remise en état du Fort et son entretien etc... Cette reconnaissance n'a pas été à la hauteur. Je pense qu'un éloge plus complet et plus généreux aurait pu être fait en première page de cette gazette et une photo d'un format légèrement plus grand !

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

Je le regrette pour toute sa famille et tous ses amis.

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 6 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge :
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Pb 5. 9. 13 : à faire Pt 14 (quoi mettre en commun ?! la médiathèque
Rq : j'ai toujours trouvé un luxe pour une commune de moins de 3500 habit. d'avoir une médiathèque alors qu'on paie déjà pour qu'il y ait des bus tous les 15' pour aller à Belfort (Aly en a 3 + celle du conservatoire). Le temps plus confortable (et non inutile) pour les Essertois, mais un exemple qui coûte. C'est fait. Assumons de vivre au dessus de nos moyens.
Pt 6 : Stop aux augmentations de taxe (Ce sont les mêmes qui en deviennent veuve)
Celle d'Essert est déjà dissuasive.
Non à la suppression prématurée de la taxe d'habitation : Le prochain gouvernement risque de revenir peut-être sur cette suppression que personne n'a demandée. Si on fait tout payer aux propriétaires, pourquoi ne pas instaurer un droit de passage sur les utilisateurs qui ne paient rien (!!!!). Désolée pas de solution concrète

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

Nous nous étonnons du délai si court accordé pour le redressement des finances à notre jeune municipalité, non responsable des erreurs passées et à cours de ressource. N'y a-t-il pas possibilité d'étaler ce redressement sur plusieurs années ?

Avec nos encouragements et remerciements pour tout votre investissement

[signature]

MAIRIE D'ESSERT
- 6 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de ...

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Merci pour cette concertation innovante et tout le travail que vous avez réalisé et présenté de façon très claire.
D'accord pour toute votre analyse et particulièrement pour les points 1-2-3
* Attention au point 6, les personnes concernées déjà bien ciblées à chaque occasion, rappellent qu'elles supportent souvent le poids de leurs enfants et petits enfants en situation de chômage ou difficulté et ne doivent pas être considérées comme "riches" parce que propriétaires de logements (souvent en cours de remboursement)
* le point 15 concerne aussi la vente de forêt à cesser radicalement après la surexploitation faite au cours du mandat précédent — ce qu'il en reste doit être réservé à la dépollution-oxygénation pour nos enfants et générations à venir, pour la survie de la flore et faune en danger vital —

Autre suggestion : appel aux essertois pour effectuer bénévolement des petits travaux de restauration de bâtiments (tel ...) ou pour des projets fédérateurs (environ...)

— Nous avons été, ainsi que nos enfants, atterrés de voir que la châtaigneraie plantée en 1980 par Melle Yény (seule femme Maire d'Essert) avec les enfants des écoles pour les générations futures (près de la cabane des chasseurs au Bois Joli) a été vendue à son tour ! le panneau gravé par les enfants insistait pourtant "protégez-la !" — Sacralisant cette parcelle pour les essertois depuis 40 ans et symbole d'avenir, pourquoi n'ont-ils pas été informés des raisons de cette décision ?

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 6 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

6 - 12 : Augmenter la taxe foncière, mettre en place la taxe sur l'énergie ... la taxe d'habitation (pour l'instant on la paie encore) et la taxe foncière sont déjà suffisamment élevées à Essert !
Nous sommes contre ces 2 mesures !

8 : Il nous semble juste que les gens qui bénéficient de services comme ceux proposés par exemple par le Centre de Loisirs participent davantage aux coûts. Quand c'est gratuit, cela veut dire que c'est quelqu'un d'autre qui paie ! Que les bénéficiaires soient davantage mis à contribution ne nous semble pas anormal !

1 - 10 : Si la commune doit faire des économies sur les investissements, qu'elle ne veuille pas du lotissement "le grelot", il ne nous semble pas judicieux de racheter la concession automobile Sirufo !

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

Concertation - Mairie Essert

De: essert <redirectionessert@gmail.com>
Envoyé: samedi 6 février 2021 20:17
À: Concertation - Mairie Essert
Objet: essert "Retour sur la concertation avec les essertois"

De : MOUGIN Jean-Paul <jeanpaul.mougin@gmail.com> Objet : Retour sur la concertation avec les essertois

Corps du message :
Monsieur le maire,
Bravo pour cette concertation démocratique, ça change !
Enfin, ce fut ma première réaction en prenant connaissance de votre démarche, mais maintenant que j'ai lu en détail les éléments que vous nous communiquez, je trouve finalement le procédé assez fallacieux : 15 mesures c'est très bien, mais dans la pratique vous n'en retenez que 4, dont 3 qui ont pour effet d'augmenter la pression fiscale sur les Essertois, sachant que c'est déjà ce qui fait principalement la réputation d'Essert dans le territoire de Belfort ... Pourquoi toutes les mesures visant à faire des économies sur les frais de fonctionnement ou sur les investissements sont reportées à moyen ou long terme ?! Dans votre foyer, quand votre budget est déficitaire, que faites-vous ? Vous commencez par allez demander une augmentation à votre employeur en vous disant que vous réduirez vos dépenses plus tard ?
Vous nous proposez de beaux graphiques qui posent plus de questions qu'ils n'amènent de réponse : on y voit que la situation financière de la commune s'est fortement dégradée en 2019 : pourquoi cette dégradation soudaine ? pourquoi alors qu'elle est stable depuis 4 ans, la capacité d'endettement se trouve tout à coup doublée ?
Et quid de 2020 ? L'audit financier que vous avez fait réaliser par KPM n'incluait-il pas 2020, ne serait-ce qu'en projection ? (je note à ce sujet que votre effort de transparence ne va pas jusqu'à nous dire combien cet audit a coûté à la commune ?) Sur les mesures fiscales que vous proposez : aucune n'est chiffrée (!) La taxe sur l'énergie : quel est le % actuel, à combien voulez-vous le porter ? Les tarifs aux usagers : à combien ça s'élève une ""juste"" tarification ? Quel est votre engagement sur le délai de retour à une situation saine si les mesures que vous préconiser sont mises en œuvre ?
Parlons de la taxe d'habitation : là encore vous évoquez une augmentation ""modérée"" de la taxe foncière. Moi, j'aimerais bien savoir quel est le prix de la modération pour l'équipe municipale d'Essert. J'ai fait le calcul : avec un taux communal fixé à 14.13% et inchangé, ma taxe foncière a augmenté de 689€ depuis 2010, ce qui représente 44,5% d'augmentation en 10 ans !!
Quand M. Meslot président du Grand Belfort a proposé d'augmenter pour 2020 le taux d'intercommunalité de 240% (!!), avez-vous voté contre ? Ne venez-vous pas déjà, de fait, par le biais de l'intercommunalité où vous siégez, d'augmenter la taxe d'habitation des Essertois via la taxe d'intercommunalité ? (+103€ pour moi au passage, merci bien !).
Et je trouve assez indécent que vous osiez argumenter en parlant d'augmentation du pouvoir d'achat net pour les Essertois, avec la future baisse de la taxe d'habitation. Vous n'êtes pour rien dans cette mesure qui de plus a été compensée financièrement par l'état vis-à-vis des communes.
Je reviens sur les jolis graphes du cabinet KPM : sauf erreur, ils montrent que le reprofilage de la dette va dégager une économie de 200k€ en 2020 et 2021, soit une baisse de 10% environ des dépenses de la commune et une augmentation de la CAF de 66% environ. Pourquoi cette mesure ne suffit-elle pas à assurer le redressement financier de la commune ?
En conclusion, vous demandez aux Essertois de choisir, parmi 3 taxes, celle qu'ils veulent voir augmenter. Ma réponse est que je ne veux en voir augmenter aucune, et surtout pas la taxe foncière. Ma réponse est que le dossier que vous nous soumettez est incomplet et ne me convainc pas du tout de la nécessité d'une telle augmentation pour les Essertois.
Vous rejetez la faute de la situation financière actuelle sur les actions de l'ancienne municipalité. Cela fait 25 ans que j'habite à Essert et j'entends ce discours à chaque fois qu'un nouveau maire arrive.
Je n'avais aucune affinité pour le précédent maire, mais il faut lui rendre justice sur un point : lui aussi disait avoir trouvé une situation financière catastrophique en arrivant, il a pourtant tenu parole en n'augmentant pas les impôts pour les Essertois durant ses 2 mandats. Vous vous êtes personnellement engagé à veiller sur la pression fiscale.

nment avez-vous veillé sur cette pression fiscale lorsque le Grand Belfort a multiplié la taxe d'intercommunalité
3 ? Comment comptez-vous y veiller à l'avenir ?
ns le contexte actuel du COVID 19, la crise sévit à tous les étages de la société. Rigueur et plan d'économie sont le
de tous pour passer ce cap difficile, et il n'est pas entendable que les responsables politiques locaux demandent
ıx contribuables de payer l'addition avant d'avoir réduit drastiquement le train de vie des communes,
épartements ou régions. Je n'ai rien vu de tel dans le dossier que vous nous proposer.

ien à vous,

ean-Paul Mougin

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

VILLE D'ESSERT

7/2/2

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dan premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la ma essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le li prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Suppression de l'éclairage public pendant quelques heures (la nuit) sauf peut-être sur la route principale (cause rond-point Super U) ou éventuellement mettre des LED

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

- 9 FEV. 2021

N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

D'accord pour les options envisagées pour 2021 mais ne pas remettre en service les "sucettes" d'entrée du village, pas le temps de tout lire et c'est coûteux.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
- 9 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Au Côteau, il y a beaucoup de personnes âgées, dont des veuves, et leurs retraites sont bien maigres !
Je paie encore la taxe d'habitation et vous envisagez d'augmenter la taxe foncière et de mettre en place la taxe sur l'énergie. Je vous annonce que je suis contre ces mesures ! On paie déjà assez cher à Essert !
Par contre, faire participer davantage les personnes bénéficiant de services comme le centre de loisirs... cela me semble normal !
Si la commune n'est pas en mesure d'assurer certains investissements indispensables, j'estime que créer une sorte de marché bio sur l'emplacement du garage Sirufo n'est pas une bonne idée.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

certation - Mairie Essert

ɔyé: essert <redirectionessert@gmail.com>
mercredi 10 février 2021 08:37
et: Concertation - Mairie Essert
essert "concertation"

: Olivier F, Essert <olifelixthecat@hotmail.fr> Objet : concertation

ırps du message :
ɔnjour Bonjour je suis absolument contre vos propositions qui consistent seulement en une chose ,faire payer le ɔntribuable Essertois !!

ıttendons de voir l impact des futurs recettes fiscales dues par les nouveaux arrivant à Essert , cela fera une source le revenu supplémentaire non négligeable .

Diminuez fortement votre salaire ainsi que les primes de vos conseillers(si ils ont une prime mensuel ou annuel) et adjoints.

Dans certains villages ou villes , l extinction de l éclairage urbain se fait, ceux ci ont peut être des primes écologiques de l'état ,pourquoi pas nous (hormis l'éclairage de la D19 bien entendu).

Nous sommes fortement impactés par la crise du COVID19 , et vous pensez à une chose ,nous faire payer plus ,Bravo ,et bonne journée,

--
Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de essert (https://www.essert.fr)

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
12 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

"La Gazette" le site aurait pu être plus Ayunpa

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT
11 FEV. 2021
N° Courrier
Elu en charge
Réponse pour le
Service de traitement

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Je suis surprise que l'on ne passe aucune allusion aux Anciens Combattants. Pourquoi ?
Sommes nous exclus de votre bulletin ? Ou plus ?
Respectueusement

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

VILLE D'ESSERT

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Peut-être d'accord avec l'ensemble des propositions.

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI

VILLE D'ESSERT

MAIRIE D'ESSERT

22 FEV. 2021

N° Courrier :
Elu en charge :
Réponse pour le :
Service de traitement :

CONCERTATION A ESSERT

PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Vous avez la possibilité de vous exprimer sur les 15 mesures présentées dans le premier numéro (page 6 à 12) de **« LA GAZETTE »**.

D'autres modes d'expression sont disponibles sur le site internet de la mairie essert.fr rubrique « CONCERTATION » ou directement en mairie dans le livre prévu à cet effet.

OBSERVATIONS - PROPOSITIONS ALTERNATIVES

- Attirer plus d'entreprises à Essert pour amoindrir l'augmentation de la taxe foncière aux petits propriétaires vivant dans leur bien immobilier.

- Taxe sur l'énergie sera très certainement obligatoire...

FORMULAIRE A DEPOSER EN MAIRIE - MERCI